
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Vingt-neuvième séance – Samedi 12 décembre 2020, à 14 h

Présidence de M^{me} Albane Schlechten, présidente

La séance est ouverte à 14 h à l'Organisation météorologique mondiale (OMM), dans la salle Obasi.

Font excuser leur absence: *M^{me} Marie-Agnès Bertinat*, *MM. Simon Brandt* et *Timothée Fontolliet*.

Assistent à la séance: *M. Sami Kanaan*, maire, *M^{me} Frédérique Perler*, vice-présidente, *M. Alfonso Gomez*, conseiller administratif, *M^{mes} Christina Kitsos* et *Marie Barbey-Chappuis*, conseillères administratives.

CONVOCATION

Par lettre du 30 novembre 2020, le Conseil municipal est convoqué en séances extraordinaires dans la salle Obasi (OMM) pour samedi 12 décembre 2020 à 8 h, 10 h 30, 14 h, 16 h 30, 20 h 30 et 22 h 15, lundi 14 décembre 2020 à 17 h 30 et 20 h 30 et mardi 15 décembre 2020 à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

1. Exhortation.

La présidente. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

3. Communications du bureau du Conseil municipal.

La présidente. Vous êtes sans doute informés toutes et tous du départ à la retraite de notre cheffe de service, M^{me} Marie-Christine Cabussat, dix-huit ans de service. Bien qu'elle ne soit pas présente aujourd'hui, nous avons prévu un moment d'hommages pour lui souhaiter une bonne suite et tout de bon pour sa retraite. Je donne la parole, pour le bureau, à M^{me} Uzma Khamis Vannini.

M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve). Je vous remercie, Madame la présidente. Dix-huit ans de service au sein du Secrétariat du Conseil municipal... (Ndlr: *devenu le Service du Conseil municipal.*) M^{me} Marie-Christine Cabussat a su s'adapter à dix-huit présidents différents et les présidents ont dû également s'adapter à son caractère.

Une voix. Non...

M^{me} Uzma Khamis Vannini. Caractère chaleureux, caractère engagé, caractère soucieux d'effectuer son travail pour un excellent fonctionnement du secrétariat. Elle avait effectivement à cœur de bien organiser les choses. Elle était malicieuse, enthousiaste et toujours pleine d'anecdotes et de souvenirs. C'est l'œil pétillant et l'ouïe fine à qui rien n'échappait et qui organisait nos séances de manière que nous puissions fonctionner séance après séance.

Marie-Christine Cabussat, ce n'est pas que cela, ce n'est pas que l'organisation. Aucun événement triste ou joyeux de la vie... (*Brouhaha.*)

La présidente. Excusez-moi, Madame Khamis Vannini... Voilà, on est de retour... Si vous pouviez faire silence et manger votre marmite en silence! Vous pouvez poursuivre...

M^{me} Uzma Khamis Vannini. Aucun événement, qu'il soit triste ou gai dans la vie des conseillers municipaux, ne lui échappait; elle avait toujours une attention. Nous savions qu'il y avait toujours dans les bureaux quelqu'un qui pensait à nous. Ça a l'air anodin mais dans un système politique où les confrontations sont parfois difficiles, ces petites attentions, ces petits moments sont nécessaires et chaleureux pour le bon fonctionnement d'un parlement. C'est aussi une personne qui est extrêmement bonne vivante. Son Noël va continuer à domicile où c'est Noël tous les jours avec son époux, Noël justement, qui lui cuisine d'excellents petits plats.

Je ne l'ai connue que pendant six ans, alors j'ai cherché des informations auprès de notre ancienne présidente, M^{me} Marie-Pierre Theubet. Elle m'a raconté quelques anecdotes, et je n'en citerai qu'une: son goût pour l'Italie et pour le pro-secco qu'elles ont partagé lors des voyages du Conseil municipal avec beaucoup d'enthousiasme. Conviviale, enthousiaste, généreuse, c'est ce que nous retiendrons de M^{me} Cabussat que nous regrettons de ne pas pouvoir fêter aujourd'hui comme il se doit lors de son départ à la retraite. Nous lui souhaitons un bon vent au nom du Conseil municipal et du bureau. Nous souhaitons une bonne retraite à M^{me} Cabussat. (*Applaudissements.*)

La présidente. Ce n'est pas tout à fait fini... Les chefs de groupe qui souhaitent dire quelques mots sont bien sûr invités à le faire à présent. Monsieur Alain de Kalbermatten...

M. Alain de Kalbermatten (PDC). Merci, Madame la présidente. J'aimerais parler de Marie-Christine sous deux axes. Le premier, c'est au niveau personnel.

Une voix. On va tout savoir... (*Rires.*)

M. Alain de Kalbermatten. Merci de la précision, Vincent... (*Rires.*) Je serai discret à ce niveau-là... Je voudrais surtout dire que Marie-Christine m'a accueilli dans ce plénum alors que j'avais 28 ans. Aujourd'hui, j'en ai 43, j'ai donc quand même passé une bonne tranche de vie avec elle. C'est vrai, je peux vraiment le dire sans rougir, c'était une mère pour nous tous et pour moi. Elle nous a toujours accompagnés dans les moments difficiles de la vie comme chacun peut en avoir durant une si longue période de temps et dans les moments de joie également. Je me souviens qu'elle a toujours eu des pensées pour mes enfants. Mes deux fils ont reçu des doudous qui les ont toujours accompagnés jusqu'à un certain âge. Je ne peux que l'en remercier.

Je me souviens aussi des conversations dans son bureau, en bien, souvent en mal, à propos des conseillers administratifs et des différents conseillers municipaux (*rires*), propos largement mérités. Il y a eu parfois des rappels... Elle me téléphonait lors d'une sortie de présidence ou lors de voyages à l'étranger... Si j'avais eu quelques petites errances durant la nuit, elle essayait de retenir le groupe pour m'attendre le matin. J'en garde un souvenir relativement ému. Elle m'a téléphoné des dizaines de fois le matin pour me réveiller... Des fois j'arrivais à venir, d'autres fois pas, mais elle me laissait toujours d'agréables messages dignes d'une mère – je n'en préciserai pas le contenu.

Le second point important pour moi, c'est le magnifique cadeau qu'elle a fait au Conseil municipal en recrutant Valérie Hénot, son adjointe. Pour ça, je ne peux que la remercier. Donc Marie-Christine, si tu nous entends, je te souhaite bon vent et le meilleur. On se retrouvera sans doute en Italie – j'espère... – avec M. Noël. (*Applaudissements.*)

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal, pour ce message très personnel qui nous a appris plein de choses sur vous – nous en sommes ravis... (*Rires.*) Je passe la parole à M. Olivier Gurtner.

M. Olivier Gurtner (S). Merci, Madame la présidente. Pour ma part, il y aura moins d'anecdotes personnelles car j'ai vécu moins d'interactions personnelles. Au nom du Parti socialiste, un tout grand merci également pour la présence et la chaleur humaine de cette cheffe de service, cheffe de meute, véritable matrone de son service mais aussi de nous tous. Elle devait bien des fois pour de bonnes raisons être dame chaperonnesse pour nous discipliner un peu, aux côtés de Sami Kanaan. C'était un peu notre mère à toutes et tous. Nous pouvons vraiment la remercier pour sa présence et sa disponibilité, pour sa patience mise à rude épreuve pour gérer les profils très sobres, éteints, discrets même des membres de cette assemblée, lesquels, en général, se caractérisent plutôt par une

simplicité, une absence de conflits et de tempéraments de divas... Bien sûr, ça n'existe jamais. Comme quoi, entre l'opéra et la politique, il n'y a pas beaucoup de différences...

Marie-Christine, notre impresario, nous a en tout cas toujours beaucoup accompagnés, aidés, encouragés. J'ai envie de lui dire – je ne sais pas si je regarde dans l'axe... (*Nldr: de l'objectif de la caméra.*) Je crois que c'est là... Bonne suite, profitez bien et reposez-vous bien parce que c'est mérité. Merci beaucoup. (*Applaudissements.*)

M^{me} Michèle Roulet (PLR). Chère Marie-Christine, c'est aussi un message un peu personnel, bien que je m'adresse quand même à toi au nom du groupe libéral-radical. Il y en a d'ailleurs dans notre groupe qui l'ont peu connue puisque plusieurs séances ont été annulées en début de législature et qu'elle est absente depuis quelque temps.

Même si c'est pour une bonne cause, une retraite bien méritée, quel dommage que tu partes, car il n'y a pas tellement de personnes avec lesquelles on peut rire. Ta disponibilité, ton accueil jovial sont des qualités exceptionnelles que j'ai tout particulièrement appréciées. Souvent quand je passais au Palais Eynard lorsque le bureau du Secrétariat du Conseil municipal y était, je ne manquais pas d'aller tailler une petite bavette avec toi, et nous avons fait de même quand ce dernier a déménagé à la rue Pierre-Fatio.

Diriger le Service du Conseil municipal (SCM) est effectivement une entreprise délicate, car les exigences et les caractères de quatre-vingts élus avec tout le personnel qui gravite autour n'est pas une mince affaire. Tu as cependant toujours su gérer cela avec dextérité, bonne humeur et sans te laisser impressionner. Pour avoir traversé tant de législatures comme l'a rappelé M^{me} Uzma... pardon, M^{me} Khamis Vannini, tu dois connaître bien des anecdotes et même des secrets sur la vie politique genevoise. J'espère une fois pouvoir les partager avec toi.

Aujourd'hui, avec la crise du Covid-19 combien la vie a changé, non seulement dans nos activités professionnelles, dans notre vie sociale mais aussi au sein de ce parlement. Les conseillers municipaux sont privés de sorties, de voyages; ils n'ont pas réussi à tisser des liens cordiaux entre leurs partis. Je pense à ces fous rires que nous avons pu avoir lors de ces voyages et sorties – M. de Kalbermatten les a rappelés. J'évoquerai juste une petite anecdote qui fera peut-être rire certains dans ce parlement.

C'était le voyage organisé par M^{me} Jannick Frigenti Empana à Copenhague. Nous étions allés visiter des crèches et des lieux alternatifs comme la commune libre de Christiana, quartier autogéré où le concept de liberté est érigé en art et où la vente de cannabis est libre. (*Brouhaha.*) Pourtant, tu as failli te faire

agresser pour avoir osé prendre une photo dans ce lieu libre où prendre une photo était cependant interdit... Puis, accablés par la chaleur et le soleil, nous avons tous acheté un chapeau. Ils étaient identiques mais de couleurs différentes. Nous étions une belle équipée... Après ça, certains étaient partis à vélo, d'autres en tram pour aller se baigner dans la mer du Nord et nous riions tous de voir M. Amar Madani courir avec son costume de bain sur la plage, nous donnant l'impression d'être un adolescent. (*Rires.*)

Ces sorties et ces voyages du Conseil municipal – tu nous accompagnais, tu en organisais beaucoup – étaient si précieux pour le bon fonctionnement de ce parlement! Nous mesurons aujourd'hui combien le Covid-19 nous prive de ces événements et de la possibilité de tisser davantage de liens entre nous. Aujourd'hui, chère Marie-Christine, sans le Covid-19 nous casserions une immense marmite de l'Escalade avec la population genevoise. Cet événement aurait été suivi d'un buffet, où d'anciens élus nous auraient rejoints.

Les temps sont durs, mais pour toi les temps vont s'alléger, ce sera la dolce vita. Je te souhaite ainsi que tout mon groupe une bonne retraite bien méritée. Je compte bien te retrouver dans de bonnes auberges genevoises pour continuer nos fous rires. A bientôt donc, Marie-Christine, et merci pour tout ce que tu as fait pour ce parlement. (*Applaudissements.*)

M^{me} Delphine Wuest (Ve). Chère Marie-Christine, c'est après dix-huit ans de service que tu nous quittes pour prendre ta retraite. Tu es restée jeune dans ta tête puisque la révolution numérique, c'est toi qui l'as lancée. Elle aura lieu sans toi malheureusement mais merci d'avoir démarré ce grand chantier qu'on espère découvrir bientôt.

Mes souvenirs sont moins croustillants que ceux de mes préopinants. J'aimerais juste rappeler que Marie-Christine a toujours été neutre. Je n'ai jamais réussi à lui faire signer un référendum ou une initiative – j'ai pourtant souvent essayé. En même temps, on la comprend. Si quatre-vingts conseillères et conseillers municipaux lui avaient couru après à chaque initiative ou référendum, ça aurait été un peu pénible pour elle. Mais dix-huit ans, c'est aussi l'âge où on commence à voter; tu pourras désormais afficher ton avis politique haut et fort et participer à des stands dans le froid en hiver. Tu verras, c'est super. Je te souhaite une belle retraite, Marie-Christine.

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Chère Marie-Christine, au nom d'Ensemble à gauche, j'aimerais aussi te remercier pour ta présence et ta disponibilité pendant toutes ces années où j'ai eu l'occasion d'être au Conseil municipal.

Ton rôle n'était pas facile car tu étais entre le Conseil administratif, l'équipe du secrétariat, nos différents partis et aussi nos quatre-vingts individualités, fort différentes encore. C'était tout un art, et je trouve que tu le faisais bien. Tu as chaque fois trouvé à quelle place te situer pour faire avec l'ensemble et ne pas te faire prendre dans quelque chose ou d'un côté.

C'est souvent dans les situations les plus délicates que tu étais présente, et j'ai pu voir aussi, en tant que présidente de commission, cheffe de groupe ou quand il y avait des événements particuliers, que ta disponibilité était très grande quand nous avions des questions ou qu'il fallait un accompagnement particulier. Elle ne s'arrêtait pas à 17 h 30, le soir, ni parfois à 20 h... Ta présence était vraiment très grande.

Aussi, pour Ensemble à gauche, nous te souhaitons le meilleur pour ta nouvelle vie, de faire plein de nouvelles découvertes, d'avoir du plaisir, de la joie et de l'intérêt face aux nouvelles choses que tu pourras vivre et découvrir. Nous te remercions.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, moi qui suis un ancien dans ce Conseil municipal – je n'ai pas compté mais ça doit faire par loin de trente ans que je connais Marie-Christine – je relèverai qu'elle a toujours été à la disposition des conseillers municipaux et des conseillères municipales, quel que soit leur parti. Elle a toujours été à notre service pour nous aider dans nos tâches et, en cela, je la remercie chaleureusement au nom du Mouvement citoyens genevois d'être allée jusqu'au bout, d'avoir mené ces tâches le plus loin possible à notre satisfaction. Nous la remercions pour son engagement, pour l'organisation des séances, pour les sorties auxquelles elle a toujours participé avec beaucoup d'entrain et de plaisir.

J'aimerais dire aussi que c'est finalement grâce à un projet de délibération que j'avais déposé au nom du Mouvement citoyens genevois que Marie-Christine a pu prolonger son activité à la Ville de Genève, puisqu'elle aurait normalement dû partir à 62 ans et qu'elle a pu continuer jusqu'à 64 ans. C'est l'anecdote que je relève. Elle souhaitait d'ailleurs pouvoir continuer... Elle a pu le faire à satisfaction grâce à cet amendement au statut du personnel qui a supprimé les conditions pour demander la prolongation, l'essentiel étant que toutes celles et ceux qui souhaitaient pouvoir continuer peuvent désormais le faire, et Marie-Christine en a profité.

Je lui souhaite une très heureuse retraite et encore plein de bonnes choses dans la vie, et elle est loin d'être terminée bien évidemment au moment de l'âge de la retraite. Merci à elle encore pour tout ce qu'elle a accompli. (*Applaudissements.*)

M. Eric Bertinat (UDC). Chers collègues, il est des hommages délicats... L'arrivée à la retraite n'est pas simple en soi. Je l'ai dit, c'est délicat. Certains sont satisfaits d'arriver à la retraite, poussent un ouf de soulagement et pensent surtout à ce dont ils vont pouvoir s'occuper, à ce dont ils auront enfin le temps de s'occuper. D'autres sont en peu contrariés de devoir mettre un terme à une carrière professionnelle, souvent nourrie, souvent dynamique, souvent prenante, et ce passage délicat est toujours un moment particulier dans la vie, et l'on peut avoir un peu de compassion pour celles et ceux qui arrivent à la retraite, quels qu'ils soient. Quand on s'adresse à quelqu'un qui, comme Marie-Christine, après de nombreuses années d'une vie particulièrement active, était vraiment au centre du dispositif du Conseil municipal – elle l'a vécue à 100% – il faut saluer sa disponibilité.

Il faut la remercier vivement pour tout le travail qu'elle a accompli, un travail qui, comme vous l'avez relevé les uns et les autres, va bien au-delà des quarante ou quarante-deux heures de travail par semaine. C'est quelque chose de prenant qui déborde à la fois sur sa vie privée et sur sa vie familiale. Il y a quelque chose d'un peu sacerdotal dans ce genre de responsabilité, car tout passait par la cheffe du SCM qu'elle a été, fonction qu'elle a fort bien menée du reste durant toute son activité.

Donc le Mouvement citoyens genevois (*ndlr: l'Union démocratique du centre*) non seulement la remercie... (*brouhaha*) mais surtout lui souhaite de réussir sa retraite, de réussir ce passage d'une vie à l'autre. C'est une étape qu'on doit passer, c'est un chapitre de sa propre histoire qu'on doit écrire, et nous souhaitons que Marie-Christine y arrive et trouve la sérénité, le bonheur et le plaisir qui vont avec.

Je ne saurais terminer mon intervention sans remercier Valérie Hénot, qui a assumé la transition et qui l'a assumée de fort belle manière puisque ces dernières semaines, ces derniers mois même, nous avons pu continuer toutes nos activités malgré le Covid-19 et malgré beaucoup d'autres choses qui ont bousculé nos train-train. En remerciant Marie-Christine, je ne peux donc m'empêcher de remercier aussi Valérie Hénot. Marie-Christine, tout simplement bonne retraite! (*Applaudissements.*)

La présidente. Merci beaucoup et enfin, pour le Conseil administratif, je passe la parole à M. le maire, Sami Kanaan.

M. Sami Kanaan, maire. Merci, Madame la présidente. Alors évidemment la relation du Conseil administratif avec le SCM de Marie-Christine Cabussat a été différente de celle des quatre-vingts membres du Conseil municipal. A en

entendre certains, on a l'impression que Marie-Christine était surtout mère de famille et agente de voyages pour les membres de ce Conseil... Or, on sait que la réalité du travail de la cheffe du SCM est bien plus complexe et complète, avec son équipe dont des membres sont d'ailleurs présents aujourd'hui, et nous regrettons beaucoup que Marie-Christine ne puisse être avec nous.

Être cheffe du SCM, c'est avoir quatre-vingts chefs et cheffes, et chaque membre de ce Conseil municipal a évidemment un avis très arrêté sur ce qu'il ou elle attend du SCM. C'est donc un exercice particulièrement complexe d'équilibrisme, d'habileté relationnelle afin de savoir dire non de la bonne manière ou oui au bon moment, de trouver des arrangements. Effectivement, Marie-Christine semblait avoir une passion ou un talent particulier pour que les élus se sentent bien en voyage et que ça fonctionne bien. Ce n'est pas une mauvaise chose parce qu'un voyage réussi peut contribuer à créer du lien entre les membres de ce Conseil, y compris dans les situations difficiles.

Par rapport au Conseil administratif, la relation est évidemment un peu plus complexe car le SCM est fonctionnellement rattaché au Secrétariat général tout en étant autonome et en répondant au bureau du Conseil municipal. Autant le dire, on le sait, Marie-Christine avait du tempérament. Elle avait un sacré tempérament qui pouvait s'exprimer verbalement, électroniquement. En tout cas on était sûr au sein du Conseil administratif de ne jamais rater les opinions de Marie-Christine, quelle que soit la personne qui occupait la fonction de maire – de maire de la Ville, pas du Conseil municipal...

Elle s'est beaucoup engagée, elle était soucieuse de son équipe, elle a vécu beaucoup d'histoires, et je pense qu'un jour, bien que théoriquement elle soit soumise au devoir de réserve et au secret de fonction jusqu'à la toute fin de sa carrière en ce bas monde, il est vrai qu'elle aurait certainement beaucoup d'anecdotes à raconter sur la belle collection de personnalités qu'elle a croisées tout au long de ces années. Je n'ai pas fait le calcul, mais elle a certainement connu un sacré nombre de conseillères municipales et de conseillers municipaux.

Aujourd'hui, elle prend une retraite bien méritée. C'est bien sûr fort regrettable qu'elle ne puisse être avec nous mais, au nom du Conseil administratif, nous lui souhaitons évidemment beaucoup de plaisir et de bonheur. Je crains en fait que Marie-Christine ne s'ennuie parce qu'en réalité, même si par moments elle exprimait son ras-le-bol ou sa fatigue – ça aussi on était sûr de le partager avec elle –, elle adorait son job, elle adorait la Ville de Genève. Elle s'est beaucoup engagée pour notre cité, et donc, comme l'ont dit plusieurs membres de ce Conseil, je suis sûr qu'on la reverra bientôt en d'autres circonstances. Donc, bon vent, Marie-Christine, meilleurs vœux pour la retraite, et un grand merci de la part du Conseil administratif. (*Applaudissements.*)

La présidente. Merci bien, Monsieur le maire. Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, on m’informe à l’instant que notre collègue du SCM, M^{me} Daphné Vaucher, et notre ancien collègue, M. Joris Vaucher, viennent d’avoir une petite Diane. On les en félicite grandement. Bravo...

Une voix. Bravo! (*Applaudissements.*)

La présidente. Nous reprenons nos débats sur un sujet plus terre à terre, le vote du budget.

4. Rapports de majorité et de minorité de la commission des finances et des commissions spécialisées chargées d’examiner le projet de budget 2021 (PR-1415 A/B/C)¹.

Suite du deuxième débat

Département des finances, de l’environnement et du logement (suite).

Page 2, Service 1400, Agenda 21 – Ville durable, politique publique 29, Formation, autres, groupe de comptes 36, Charges de transfert (Fonds d’apprentissage, page 22, Subventions).

Département des finances, de l’environnement et du logement.

Page 3, Service 1400, Agenda 21 – Ville durable, politique publique 57, Aide sociale et domaine de l’asile, groupe de comptes 30, Charges de personnel.

La présidente. Nous en étions à l’amendement 9 bis, qui remplace l’amendement 9. Je l’ai sous les yeux... Il émane de l’Union démocratique du centre et demande que la création d’un poste de chargé-e de mission climat au Service de l’Agenda 21 – Ville durable, à hauteur de 109 654 francs, soit supprimée et compensée par une diminution de la subvention au Fonds d’apprentissage... Alors c’est une augmentation, pas une diminution... Je corrige, vous permettez...

¹ Rapports, 3850.

L'amendement 9 bis demande une augmentation de la ligne Fonds d'apprentissage d'un montant de 109 654 francs. Je donne la parole à l'un des auteurs de cet amendement, M. Christo Ivanov. (*Ndlr: le Conseil municipal travaille sur la base du document intitulé «Projet de budget 2021 amendé par le Conseil administratif et la commission des finances».*)

M. Christo Ivanov (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, en effet l'Union démocratique du centre présente cet amendement pour augmenter la subvention au Fonds d'apprentissage de 109 654 francs – on arrondira à 110 000 francs car c'est plus simple pour nos débats. Cette dépense est compensée par la suppression d'un poste de chargé de mission au niveau du climat, au Service Agenda 21 – Ville durable.

En Suisse, 4,7% des places de travail sont occupées par des personnes en apprentissage. Le canton d'Uri et le canton de Genève sont aux deux extrêmes des comparaisons cantonales, avec respectivement 6,8% d'apprentis pour le canton d'Uri – je dirais le leader suisse, le meilleur exemple – et 1,7% pour Genève qui fait office de bonnet d'âne. Genève est donc la lanterne rouge avec un taux d'apprentis trois fois plus faible que la moyenne suisse. Ce taux minimaliste génère un faible taux de certification et contribue ainsi à faire du taux de chômage du canton de Genève le plus élevé parmi les cantons suisses. Si les communes ne sont pas directement responsables de cette situation alarmante, elles disposent cependant d'une marge de manœuvre pour améliorer cette situation.

Ainsi, la Ville de Genève met à la disposition des entreprises suisses sur le territoire de la Ville un fonds d'apprentissage afin de les soutenir financièrement pour chaque nouvel-le apprenti-e engagé-e. C'est une mesure de promotion de l'apprentissage. Le fonds favorise ainsi la création de places d'apprentissage et les emplois de demain. Pour chaque nouveau contrat d'apprentissage conclu, le fonds permet aux entreprises de bénéficier de 3000 francs pour un contrat débouchant sur un CFC, un certificat fédéral de capacité, et de 5000 francs pour un contrat AFP. Ce n'est pas l'entreprise de presse, je vous rassure, il s'agit de l'attestation de formation professionnelle... Les conséquences économiques de la crise sanitaire que nous vivons doivent inciter ce Conseil à renforcer ses efforts en faveur des jeunes sans certification et des entreprises.

Dans ce contexte, l'Union démocratique du centre ne peut que déplorer la décision du Conseil administratif de réduire la dotation du Fonds d'apprentissage de 109 654 francs pour financer un poste de chargé de mission au département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL), car cela représente près de trente entreprises qui ne seront pas aidées en 2021. Le DFEL me dira que le fonds n'a pas entièrement été dépensé les années précédentes et que c'est pourquoi il a fait l'objet de cette coupe. Je rétorquerai qu'il est précisément de la responsabilité

du DFEL d'agir plus efficacement pour promouvoir ces mesures essentielles pour nos petites et moyennes entreprises et nos jeunes.

Mesdames et Messieurs, après l'annonce du retrait de la Ville de Genève du financement de la Cité des métiers 2021 à Palexpo, le Conseil administratif coupe dans le Fonds d'apprentissage. Votons cet amendement pour donner au Conseil administratif un signal clair afin d'éviter de nouvelles attaques en règle à l'encontre des PME. Faisons-le aussi pour nos jeunes et pour la formation professionnelle. Pour toutes ces raisons, l'Union démocratique du centre vous demande d'accepter cet amendement.

M. Alfonso Gomez, conseiller administratif. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Sachez bien que, contrairement à ce que vous avancez, la Ville de Genève est très préoccupée de promouvoir l'apprentissage. Il y a plusieurs éléments qui devraient le favoriser, je pense que nous aurons l'occasion d'y revenir.

En ce qui concerne cet amendement, évidemment que pour nous il est très problématique car, comme vous le savez sans doute, le Conseil municipal a reconnu l'urgence climatique. Une stratégie est en cours d'élaboration et pour que tout cela ne reste pas un simple vœu pieux, ce poste de chargé de mission climat est essentiel, entre autre parce que nous vous avons précisément proposé un budget sensible à cette thématique du climat.

Alors pourquoi compenser sur le Fonds d'apprentissage? Comme vous l'avez bien dit, il s'agit d'un montant que nous donnons aux entreprises qui engagent un apprenti de première année. Nous constatons aujourd'hui, par rapport à ce qui a été budgété, que le budget alloué va bien au-delà des demandes que nous recevons. Il ne s'agit nullement pour nous de diminuer l'attractivité de l'apprentissage. Les conditions d'octroi resteront d'ailleurs les mêmes. La seule chose qui se modifie, c'est le montant budgété, qui était très élevé.

Il n'y aura évidemment pas de campagne pour diminuer le Fonds d'apprentissage et le nombre d'apprentis, il y aura au contraire toute une série de mesures. Nous constatons cependant que, malgré ces fonds, malgré les interventions que nous pouvons faire – et vous l'avez signalé – le nombre d'apprentis diminue. Donc à un moment donné, Monsieur le conseiller municipal, c'est notre tâche de nous interroger, vous nous l'avez du reste dit dans les débats préliminaires. Est-ce que les moyens que nous mettons aujourd'hui à disposition sont les plus adéquats? Est-ce que ce sont les seuls? Est-ce qu'il suffit, puisque vous avez parlé de la Cité des métiers, d'y avoir un stand pour augmenter le nombre d'apprentis? Est-ce qu'il n'y a pas d'autres mesures – et nous sommes en train de travailler là-dessus – pour augmenter le nombre d'apprentis particulièrement en Ville de Genève où nous avons également une baisse du nombre d'apprentis?

Nous l'avons dit également lors des débats en commission, pour nous l'objectif est d'augmenter d'un tiers le nombre d'apprentis en Ville de Genève. Nous en sommes malheureusement cette année à septante apprentis. Nous voulons arriver à la fin de la législature, rien que pour la Ville de Genève, à cent. Nous ne diminuerons évidemment pas ce qui est octroyé aux entreprises, mais nous sommes en train d'analyser quels sont les meilleurs moyens pour les entreprises afin de promouvoir le nombre d'apprentis en Ville de Genève. Il faut simplement s'interroger, et c'est ce que nous faisons. Est-ce que les moyens qu'aujourd'hui nous mettons à la disposition des entreprises et en interne, au sein de la Ville de Genève, sont les bons moyens pour promouvoir l'apprentissage alors que nous constatons un recul? Cette préoccupation, qui est également la nôtre – soyez-en sûr, Monsieur le conseiller municipal –, est constante.

Le problème avec votre amendement, c'est que vous opposez la lutte contre le réchauffement climatique et les moyens, les décisions qui ont été prises par la majorité de ce plénum avec cette autre problématique. Encore une fois, Monsieur le conseiller municipal, il n'est pas du tout dans nos objectifs de diminuer l'aide à l'apprentissage. Nous ne pouvons cependant accepter cet amendement car c'est également la volonté de ce plénum – de la majorité de ce plénum – que de reconnaître et de mener un travail de fond sur l'urgence climatique.

M^{me} Delphine Wuest (Ve). Le fait de proposer de couper le poste de chargé-e de mission climat alors que le magistrat en charge des finances est Vert, ça pourrait être pris pour une attaque personnelle... J'aimerais d'ailleurs préciser qu'il ne s'agit pas d'une création de poste mais bien de collocation. Notre magistrat Vert a créé ce poste dédié au plan climat de manière durable et sans péjorer les charges du département, puisqu'il puise dans les ressources existantes.

Cet investissement, ce poste de chargé-e de mission climat, est bénéfique et important. Nos magistrats Verts vont accélérer la rénovation de notre parc immobilier et végétaliser massivement – c'est ce qui est prévu dans notre programme. Tout cela, ça s'organise. Si on veut en plus impliquer la population et coordonner l'ensemble des acteurs pour aller bien sûr plus vite et faire des économies, eh bien, il faut une vision et une personne qui s'y consacre totalement.

A terme, ça veut quand même dire que ce poste permettra de faire des économies financières mais aussi de faire baisser les énergies polluantes, tout ça dans le but d'augmenter le bien-être et la santé de la population. C'est pour ça que les Verts et les Vertes vous recommandent de ne pas voter cet amendement qui vise à couper ce poste de chargé-e de mission climat si nécessaire au moment où, je vous le rappelle, on est en urgence climatique et que l'Europe vient de revoir à la hausse les mesures de tous ses pays pour atteindre les objectifs climatiques. Cela nous montre qu'ils regardent enfin la réalité en face. D'autant que nous aussi nous

devons répondre à la demande de la population d'ici. On peut parler de l'élection du mois de mars dernier, elle en témoigne... La Suisse fait d'ailleurs partie des trente-trois pays attaqués en justice qui devront aller se justifier devant la Cour européenne des droits de l'homme en lien avec la crise climatique. Merci de ne pas couper ce poste.

Mis aux voix, l'amendement 9 bis est refusé par 55 non contre 17 oui.

Département des finances, de l'environnement et du logement.

Page 2, Service 1400, Agenda 21 – Ville durable, politique publique 55, Chômage, groupe de comptes 36, Charges de transfert (OSEO Genève, page 22, Subventions).

Tous les départements.

Groupe de comptes 31, Biens, services et autres charges d'exploitation.

La présidente. Je passe au dernier amendement qui concerne le département 1. C'est l'amendement 10, déposé par le Parti démocrate-chrétien. Il demande l'augmentation de la subvention à OSEO Genève, pour le projet «agences de placement», d'un montant de 100 000 francs, compensée par une coupe équivalente sur les lignes 31. Je donne la parole aux auteurs de l'amendement. Monsieur Jean-Luc von Arx...

M. Jean-Luc von Arx (PDC). Merci, Madame la présidente. Il ne s'agit pas d'agences de placement mais de retour à l'emploi et de consolidation concernant les indépendants. Vous savez que le Parti démocrate-chrétien souhaite renforcer tout ce travail qui est fait pour les indépendants, qui sont actuellement très vulnérables parce qu'ils ne touchent pas les indemnités pour réduction de l'horaire de travail (RHT). Ils sont parfois dans des situations très difficiles.

Ce programme de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) se déploie de janvier à décembre 2021 et concerne une centaine d'indépendants. Le public cible de cette formation, ce sont notamment des chauffeurs de taxi, des comédiens, des petits entrepreneurs, des formateurs, restaurateurs, des personnes issues des métiers du bâtiment.

Cette formation a pour objectif de transférer des compétences dans un autre secteur d'activité pour ceux qui doivent changer d'activité ou de leur permettre de reprendre leur activité en l'adaptant à la situation actuelle liée au Covid-19. C'est aussi qu'ils reprennent confiance car il y a des problèmes psychologiques. Il y a

des gens qui vivent vraiment une perte de confiance dans leur entreprise. Il s'agit aussi d'avoir de la reconnaissance de la profession et bien entendu de leur apporter du soutien. Concernant les prestations, on a des ateliers de formation, on leur offre un suivi dans leur réseau et un soutien administratif. En termes de moyens mis à disposition, on leur propose des locaux, des places de travail en open space, des ordinateurs, des imprimantes, des photocopieuses.

Le Parti démocrate-chrétien vous remercie de bien vouloir voter en faveur de l'attribution de ces 100 000 francs à ce programme de l'OSEO.

M^{me} Olivia Bessat-Gardet (S). Messieurs et Mesdames les conseillères municipales, loin de moi l'idée de noircir encore un peu plus un tableau déjà bien obscur, mais nous n'avons eu de cesse de le répéter depuis ce matin, la situation est grave. La situation est grave en particulier pour les acteurs du tissu économique genevois et, parmi eux, les indépendantes et les indépendants. Alors que faire pour les aider concrètement? Eh bien, comme le Parti socialiste: être solidaire et responsable. Votez en faveur de cet amendement pour un soutien à l'OSEO et à son programme pionnier de soutien sur mesure aux indépendantes et indépendants à Genève.

Depuis juillet dernier, l'OSEO conseille, oriente et accompagne de manière personnalisée toute personne indépendante en situation de précarité. Ces personnes, ce sont à ce jour, comme l'a dit M. von Arx, des conductrices, des conducteurs de taxi, des coachs sportifs, des médiatrices et médiateurs culturels, des consultantes et consultants en entreprise, des couturières, des couturiers, des courtières et courtiers en immobilier, des aides à domicile, des informaticiennes et informaticiens et bien d'autres...

Toutes ces personnes ont pu et pourront, grâce à notre subvention, être soutenues dans leur objectif de rebondir, de remettre sur les rails leur projet professionnel, que ce soit pour une reconversion ou pour adapter et renforcer leur métier actuel en adéquation avec la situation du marché du travail.

Le Parti socialiste votera donc pour cet amendement afin de soutenir les indépendantes et indépendants mais aussi de reconnaître le travail de l'OSEO qui propose, par le biais de ce programme, des mesures concrètes et novatrices d'accompagnement. (*Applaudissements.*)

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Ensemble à gauche soutiendra aussi cette proposition du Parti démocrate-chrétien. Je vous avais parlé plus tôt de l'importance d'avoir des actions préventives afin de prévenir les difficultés plus grandes. Pour nous, ce programme de l'OSEO destiné aux indépendants et indépendantes va tout à fait dans ce sens. Leur mot d'ordre est d'éviter la précarité à tout prix. Les

personnes qui sont dans des métiers et des lieux de travail très différents courent en effet le risque de devoir s'arrêter, de ne pas pouvoir poursuivre, éventuellement de devoir s'adresser à l'aide sociale et de se retrouver dans une situation plus précaire encore.

La proposition de les accompagner et de le faire de manière individuelle par des propositions et des actions à différents niveaux nous paraît tout à fait adéquate. Cet accompagnement personnalisé avec des conseils, de l'orientation, des propositions, des mesures concrètes permettra, nous l'espérons, d'éviter que la situation de ces personnes ne se détériore et donc d'éviter à tout prix leur précarisation à long terme. De cette manière, oui, nous sommes tout à fait d'accord de soutenir cette proposition.

M. Maxime Provini (PLR). Pour le Parti libéral-radical cet amendement est le bienvenu car il est important en cette période compliquée de soutenir les indépendants. Nous suivrons donc la proposition du Parti démocrate-chrétien.

M. Alain de Kalbermatten (PDC). Bravo, Maxime.

M. Maxime Provini. Merci, Alain.

La présidente. C'est beau... Merci. Je passe la parole à M^{me} Laurence Corpataux. (*Brouhaha.*) S'il vous plaît! Allez boire un verre ensemble mais... voilà, merci.

M^{me} Laurence Corpataux (Ve). Merci, Madame la présidente. Les Verts sont favorables au renforcement du soutien et de l'accompagnement des indépendants et indépendantes afin que leur retour à l'emploi ait le plus de sens possible et qu'ils ne tombent pas dans la précarité ou ne restent sur le bas-côté du chemin. Merci.

La présidente. Merci, Madame la conseillère municipale. La parole est à M. François Bärtschi.

M. François Bärtschi (MGC). Merci, Monsieur le président...

La présidente. Oh, si vous voulez...

M. François Bärtschi. En effet, vu la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons avec la crise sanitaire, avec la crise sociale et économique qui risque de nous arriver sur le coin de la tête, il est important que nous donnions des moyens supplémentaires à cette association, l'OSEO, qui fait du bon travail en faveur de la réinsertion des indépendants justement. Le Mouvement citoyens genevois soutiendra donc cet amendement.

La présidente. Merci, Madame la conseillère municipale... (*Rires.*) La binarité, c'est dépassé... Changeons! (*Applaudissements.*)

Mis aux voix, l'amendement 10 est accepté sans opposition (70 oui et 1 abstention). (*Applaudissements.*)

La présidente. Nous en avons fini avec le département des finances, de l'environnement et du logement. Nous passons au département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité. Nous sommes sur les pages 5 à 7 et la page 24 des subventions monétaires ainsi que la page 37 des gratuités. (*Ndlr: document intitulé Détail subventions non monétaires par département.*)

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité.

*Page 6, Service 2600, Aménagement, génie civil et mobilité,
politique publique 62, Transports publics,
groupe de comptes 36, Charges de transfert
(abonnement TPG Unireso jeunes, page 24, Subventions).*

Tous les départements.

Groupe de comptes 31, Biens, services et autres charges d'exploitation.

La présidente. Je passe à l'amendement 11, qui émane du Parti démocrate-chrétien, des Verts et d'Ensemble à gauche. Il demande une augmentation de 50 000 francs de la subvention destinée à l'abonnement TPG Unireso jeunes, compensée par une coupe équivalente dans les lignes 31 de tous les départements. Je donne la parole à l'un ou l'une des auteur-e-s. Monsieur Ahmed Jama...

Une voix. Le Parti démocrate-chrétien est avant...

La présidente. Madame Corinne Bonnet-Mérier... (*Commentaires.*) Alors, Madame Alia Chaker Mangeat...

M^{me} Alia Chaker Mangeat (PDC). Merci, Madame la présidente. Cet amendement propose une augmentation de la subvention pour l'abonnement des Transports publics genevois (TPG) pour les jeunes. Vous savez que cette subvention avait été proposée... Je perds mon masque, je suis désolée... Cette subvention avait été proposée par le Parti démocrate-chrétien et acceptée par le Conseil municipal en 2018, et en fait elle permet aux jeunes domiciliés en ville de Genève, âgés de 12 à 24 ans, de profiter d'une aide de la Ville de 100 francs sur l'achat d'un abonnement TPG Unireso.

Cette action vise dès lors deux objectifs, d'une part encourager les jeunes à se déplacer en transports publics, d'autant qu'il y a encore de nouvelles possibilités aujourd'hui avec le Léman Express, d'autre part soulager les familles qui doivent acheter un ou plusieurs abonnements pour leurs enfants. On rappelle qu'un abonnement coûte 400 francs. C'est donc une dépense qui n'est pas négligeable dans le budget de la famille, surtout en ce moment.

Le Parti démocrate-chrétien est heureux de constater que cette opération a rencontré un vif succès depuis sa mise en place. Cela étant, étant donné que la ligne budgétaire prévoit 400 000 francs et qu'en 2019 ce sont 460 000 francs qui ont été déboursés sur cette ligne, nous proposons de porter cette subvention à 450 000 francs. Ça correspond à une augmentation de 50 000 francs. Je vous remercie de soutenir notre proposition.

M. Ahmed Jama (S). La Ville de Genève donne un signal fort pour inciter les jeunes à se déplacer en transports publics avec une aide financière de 100 francs sur les abonnements annuels Junior tout Genève. Elle vise ainsi non seulement à soulager les parents qui doivent acheter un ou plusieurs abonnements pour leurs enfants mais tient également à montrer que les transports publics sont une manière efficace, pratique et durable de se déplacer au quotidien.

Le Parti socialiste soutient cette aide depuis 2018 et soutiendra cet amendement qui arrive à un moment difficile pour les familles.

M^{me} Laurence Corpataux (Ve). Pour les Verts, le développement de l'utilisation de la mobilité douce dès le plus jeune âge... j'ai perdu le fil, je recommence, excusez... Pour les Verts, le développement de l'utilisation de la mobilité douce dont les transports publics dès le plus jeune âge est un objectif important car, plus vite on apprend à se passer des voitures, plus vite et plus nombreux nous serons à utiliser les transports publics, le vélo et ainsi de suite.

Nous soutenons donc cet amendement dont nous sommes également dépositaires qui demande une augmentation de 50 000 francs de la ligne dédiée à cette aide. Je relève d'ailleurs la même chose que M^{me} Chaker Mangeat, elle a été dépassée cette année d'environ 50 000 francs. Il est donc important pour nous que l'année prochaine le budget prenne en compte la réalité, raison pour laquelle nous vous invitons à accepter cet amendement.

M^{me} Corinne Bonnet-Mérier (EàG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, de nos jours les jeunes ont de plus en plus besoin et envie de se déplacer, que ce soit pour leurs cours, leurs activités sportives ou récréatives. Pour la grande majorité d'entre eux, ce sont les parents qui assurent ces trajets en voiture.

Outre le soulagement financier pour les familles, comme on l'a relevé, cette subvention propose une incitation à abonner les jeunes, une indépendance pour celles et ceux qui en bénéficient et, fait non négligeable, cela évite les nombreux trajets en voiture des parents-taxis, bien souvent aux heures de sorties de bureau, ce qui n'améliore ni la fluidité du trafic ni la pollution.

Considérant le réseau très complet des Transports publics genevois et ses horaires de plus en plus larges, il est tout à fait judicieux d'augmenter cette subvention à l'action TPG jeunes afin que ceux-ci se familiarisent dès que possible avec ce mode de déplacement respectueux de l'environnement et sécurisé.

Pour toutes ces raisons Ensemble à gauche vous recommande d'accepter cet amendement. (*Applaudissements.*)

M^{me} Nadine Béné (PLR). Le Parti libéral-radical souhaite soutenir la subvention sur l'abonnement TPG Unireso pour les jeunes afin de les inciter à utiliser les transports publics mais aussi compte tenu du contexte actuel. Il est important d'aider les parents lors de l'achat d'abonnements TPG, qui est un petit soutien aux familles.

Mis aux voix, l'amendement 11 est accepté par 71 oui contre 1 non. (*Applaudissements. Brouhaha.*)

La présidente. S'il vous plaît! On ne s'entend déjà pas avec les masques! Est-ce que je peux avoir du silence? (*Brouhaha.*) S'il vous plaît... si vous devez faire des caucus, vous avez des espaces, vous pouvez vous réorganiser spatialement – la séance sera longue, il n'y a pas de souci... Merci.

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité.

Page 7, Service 2600, Aménagement, génie civile et mobilité, politique publique 76, Lutte contre la pollution de l'environnement, groupe de comptes 36, Charges de transfert (Pro Vélo, page 24, Subventions).

Tous les départements.

Groupe de comptes 31, Biens, services et autres charges d'exploitation.

La présidente. Je passe à l'amendement 12, déposé par les Verts, Ensemble à gauche et le Parti socialiste. Il demande une augmentation de 50 000 francs de la subvention de Pro Vélo pour son opération «les samedis du vélo», compensée par une coupe équivalente dans les lignes 31 de tous les départements. Je donne la parole à... Qui la veut? Monsieur Vincent Milliard...

M. Vincent Milliard (Ve). Merci, Madame la présidente. Si la crise sanitaire affecte durement le tissu économique local et une partie importante de la population, il s'agit également de ne pas négliger les risques plus grands encore qui nous menacent, notamment le changement climatique.

Permettez-moi de rappeler que, lorsque nous parlons de mobilité, il s'agit aussi de tenir compte des coûts externes générés par les différents modes de transports. Ceux-ci surviennent de dommages causés à l'environnement, sous forme d'accidents ou encore de coûts pour la santé. Pour l'année 2017, la Confédération a estimé les coûts externes liés à l'utilisation de la voiture et au transport motorisé privé à 9,5 milliards de francs. Ces coûts sont largement supportés par les citoyens et les citoyennes, y compris les personnes qui n'utilisent pas ou peu ces modes de transport, par les collectivités publiques ainsi que par les générations futures.

La mobilité douce, piétons et vélos, génère, elle, neuf fois moins de coûts externes et a même un impact positif sur la santé, lequel est estimé à 1,4 milliard de francs. Certes, changer ses mauvaises habitudes, notamment en matière de mobilité, n'est pas chose aisée. Néanmoins, au vu des enjeux environnementaux actuels et futurs, de l'augmentation annoncée de la population en ville de Genève dans les années à venir, de l'espace non extensible de l'espace urbain et, par conséquent, afin d'éviter la complète paralysie du centre-ville – si ce n'est pas déjà trop tard – nous devons engager des changements dans certains de nos comportements en matière de mobilité.

Or, il est nécessaire d'accompagner ces changements en sensibilisant et en promouvant la pratique du vélo auprès de tous les publics. Renforcer le soutien à

la mobilité douce et, dans le cas présent, aux activités menées par Pro Vélo doit permettre à terme des économies en matière de coûts de la santé et sur les futurs investissements qui seront nécessaires pour lutter contre le changement climatique, tout en rendant la ville de Genève plus vivable et agréable pour ses habitantes et habitants.

Le groupe des Verts et des Vertes vous encourage donc à soutenir cette demande d'amendement en faveur d'une augmentation de la subvention à Pro Vélo.

M. Eric Bertinat (UDC). Vous me permettez de revenir sur le rapport de (*ndlr: minorité*) mon collègue Vincent Schaller, fort bon rapport. J'aurais simplement voulu lui dire qu'il a oublié quelque chose, page 131, lorsqu'il y évoque le clientélisme de la gauche dans notre commune, je cite: «En Ville de Genève, nous avons les annuités pour le personnel fonctionnaire, les lignes de subventions définitives pour les milieux culturels, les fermages accordés aux débits de boissons alternatifs et dorénavant les bons d'achat du magistrat Alfonso Gomez pour des boutiques de colliers en bois et de robes en feutre ou en laine.» Il a oublié Pro Vélo! On ne peut que vivement le remercier pour cet amendement, car là on est au moins sûr d'être complets; on n'a oublié personne... Le clientélisme de la gauche est une fois de plus avéré.

M. Gazi Sahin (EàG). Les études montrent que la nouvelle génération s'intéresse moins à obtenir un permis de conduire aujourd'hui que dans les années 1970 et 1980. Les jeunes se sont mobilisés à travers le monde – quelque cinq millions de jeunes – contre le réchauffement climatique. Ils sont conscients de ce qui est en train de se passer, ils ne sont pas d'accord et veulent qu'on change ce mode de vie. Dans ce sens, cet amendement est un soutien, une incitation pour que les jeunes utilisent davantage le vélo – ils l'utilisent déjà de plus en plus. Ensemble à gauche soutiendra donc cet amendement sans hésiter.

M^{me} Salma Selle (S). Messieurs et Mesdames les conseillères municipales, la crise sanitaire et sociale que nous vivons actuellement a des conséquences lourdes pour tout un chacun, mais n'oublions pas que la crise climatique est toujours d'actualité. Rappelons également que le Conseil municipal a voté une résolution pour déclarer l'urgence climatique afin d'accompagner la transition écologique vers la neutralité carbone.

L'association Pro Vélo œuvre grandement dans cette lignée. Elle promeut un mode de transport doux et écologique. Cet amendement s'inscrit ainsi directement dans la résolution qui a été acceptée par ce même Conseil. Alors soyons

cohérents dans nos engagements et ne renvoyons pas la crise climatique au second plan. L'urgence est sociale et écologique. Nous vous invitons ainsi à soutenir cet amendement.

La présidente. Merci, Madame la conseillère municipale. Sans transition, nous passons au vote...

Mis aux voix, l'amendement 12 est accepté par 46 oui contre 18 non (9 abstentions).

La présidente. Nous en avons terminé avec le département 2. Nous passons au département 3, département de la culture et de la transition numérique. Il s'agit des pages 8 à 11 du projet de budget 2021 par domaine fonctionnel et chapitre, mais aussi des pages 25 à 27 de la brochure détaillant les subventions monétaires par département, ainsi que les 38 à 41 des gratuités. Je donne la parole en premier à la présidente de la commission des arts et de la culture ainsi qu'à la rapporteuse, si elle souhaite la prendre... Madame Danièle Magnin...

M^{me} Danièle Magnin, présidente de la commission des arts et de la culture (MCG). Merci, Madame la présidente. Nous avons constaté en auditionnant différents représentants des milieux culturels genevois qu'ils étaient dans une grande détresse. Certaines institutions – je pense à l'Orchestre de chambre de Genève (OCG) qui a des musiciens locaux, dont certains sont engagés de façon permanente, d'autres qui viennent jouer à la demande – sont carrément en grand danger de disparaître. L'OCG n'a en l'occurrence pas le budget nécessaire pour continuer son activité, ce d'autant qu'il n'y a pas de rentrées de billetterie en ce moment.

C'est pour cette raison que nous avons des amendements sur ce sujet-là et que nous vous prions de les compenser sur les lignes 31. Il y a peut-être d'autres amendements qui ont été déposés mais c'est en tout cas celui-là qui est le plus important à mes yeux. D'autres institutions, d'autres associations nous ont demandé de les subventionner, voire d'augmenter leur subvention et, ma foi, ce ne sera pas forcément possible pour tout le monde – ce qu'ils savent malheureusement déjà. J'espère cependant que ce Conseil fera de son mieux pour aider ceux qui en ont vraiment besoin dans le domaine de la culture.

La présidente. Merci, Madame la conseillère municipale. Je donne la parole au rapporteur de minorité, M. Vincent Schaller...

M. Vincent Schaller. C'est pour l'amendement...

La présidente. Mais vous êtes trop en avance, Monsieur Schaller...

Département de la culture et de la transition numérique.

Page 8, Service 3106, Service culturel, politique publique 32, Culture, autres, groupe de comptes 36, Charges de transfert (FAD, page 25, Subventions).

La présidente. Merci. Je passe à l'amendement 13, déposé par l'Union démocratique du centre. Il demande une diminution de 5 583 000 francs de la subvention à la Fondation d'art dramatique (FAD) pour la Nouvelle Comédie. Je donne la parole à M. Vincent Schaller.

M. Vincent Schaller (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, la subvention de la FAD, qui regroupe à la fois le Théâtre Le Poche et la Comédie, est passée de 8 millions de francs dans le budget 2018 à 10,5 millions de francs dans le budget 2019 puis de 10,5 millions à 14,4 millions de francs dans le budget 2020.

L'augmentation de cette subvention à hauteur de 2,5 millions de francs dans le budget 2019 avait pour but de permettre d'amorcer le déménagement de la Comédie vers le bâtiment de la Nouvelle Comédie. Une troupe de théâtre à domicile devait également être rapidement engagée. L'augmentation de la subvention à hauteur de 6,5 millions de francs supplémentaires dans le budget 2020 en plus des 2,5 millions de francs que je viens d'évoquer correspondait à l'ouverture de l'institution au mois de mars 2020.

Comme nous le savons, le retard des travaux de construction en 2019 puis la crise sanitaire en 2020 n'ont pas permis à la Nouvelle Comédie de démarrer son activité. Le bâtiment au-dessus de la gare des Eaux-Vives est resté vide et désert pour toute l'année 2020. Et, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, la troupe de théâtre à domicile n'a toujours pas été engagée. De nombreux artistes sont restés dans la précarité.

Nous comprenons donc que la FAD a thésaurisé les subventions de 2,5 millions de francs en 2019 puis de 6,5 millions de francs en 2020. Afin de tenir compte de ces millions de francs non dépensés, j'ai proposé en commission, sans succès, au nom de l'Union démocratique du centre une réduction de la subvention de 14,4 millions de francs dans le projet de budget 2021.

Nous savons que les services de la Ville de Genève poursuivent avec beaucoup d'assiduité les petites institutions sportives ou culturelles qui économisent quelques milliers de francs dans leurs comptes annuels. C'est automatique, leur subvention est dès lors immédiatement revue à la baisse pour tenir compte de ces réserves... Il semble cependant que la Nouvelle Comédie ne soit pas du tout concernée par le zèle de nos services administratifs. L'Union démocratique du centre propose donc de réduire la subvention de la Nouvelle Comédie à concurrence de ce qui n'a pas été dépensé et de l'inviter à fonctionner pendant l'année 2021 en utilisant ses millions de francs de réserve.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Je donne la parole à M. Sami Kanaan.

M. Sami Kanaan, maire. Merci, Madame la présidente. Monsieur Schaller, nous vous avons déjà répondu en commission. Je peux entendre que vous ayez le besoin viscéral d'y revenir en séance plénière pour faire un peu de bruit pour rien et jeter l'opprobre sur une institution comme vous le faites depuis ce matin sur l'ensemble, en tout cas sur toute une série de prestations municipales dans le domaine social et culturel.

Déjà, le bâtiment de la Nouvelle Comédie n'était heureusement pas désert en 2020 puisque le chantier, à part une brève interruption au printemps, a continué. Il a effectivement pris du retard en raison de la crise du Covid-19, et c'est fort regrettable. Il n'empêche que personne n'a chômé, ni le chantier en tant que tel, heureusement, ni l'équipe de la Comédie elle-même. Au contraire, elle a eu des frais accrus puisqu'elle a dû complètement réorganiser ses productions. Ça fait penser un peu au Grand Théâtre à l'époque lorsque sa saison de retour à la place de Neuve avait dû être chamboulée également en raison du retard du chantier. Cette fois-ci s'ajoute la crise sanitaire qui a complexifié les choses. On a dû renégocier les contrats et essayer de construire une saison digne de ce nom. La Nouvelle Comédie devait dans un premier temps effectivement commencer en septembre 2020; elle est censée maintenant commencer en février 2021, mais vous pouvez imaginer qu'il est malheureusement peu probable à ce stade qu'on puisse commencer normalement au sens d'un spectacle à pleine jauge au mois de février. On peut toujours l'espérer mais la situation sanitaire risque de ne pas être encore suffisamment positive à ce moment-là. Donc les équipes de la Comédie ont été engagées et augmentées.

On sait que la Nouvelle Comédie est un théâtre de renommée européenne avec une scène principale qui a enfin le plateau nécessaire pour accueillir des productions de niveau européen, avec tout l'équipement scénique, numérique,

technique nécessaire ainsi qu'une deuxième scène polyvalente, la *blackbox*, comme on dit parfois, pour d'autres types de spectacles.

C'est plus qu'une scène, c'est une maison du théâtre, puisque, vous l'avez rappelé, Monsieur Schaller, l'objectif est effectivement aussi de faire travailler des comédiens et des comédiennes à demeure ainsi que d'autres métiers du théâtre. Il y a eu quasiment un triplement des effectifs et la Comédie a engagé ces personnes. Ces équipes ont déjà pris possession du bâtiment, et là aussi, détrompez-vous, Monsieur Schaller, je suis obligé de le dire parce que le gros du bâtiment est heureusement terminé malgré quelques finitions qui restent à faire. Mais les équipes sont effectivement en train de roder toutes les installations scéniques. C'est particulièrement long pour un nouveau bâtiment aussi complexe au niveau de la technique et de son organisation en général.

La Comédie n'a heureusement pas chômé non plus sur le plan artistique. A partir du moment où ils ne pouvaient pas jouer à la gare des Eaux-Vives, ils ont monté très vite, depuis la rentrée de septembre, à la Comédie actuelle au boulevard des Philosophes – et je les en félicite –, une série de spectacles de petit format afin de donner du travail aux artistes et de quand même proposer au public des possibilités d'assister à des spectacles de grande qualité, largement félicités d'ailleurs par les observateurs et les observatrices, les critiques et les médias jusqu'au moment où malheureusement, début novembre, même ce genre de spectacles étaient interdits, et je le regrette. Ils ont donc eu également beaucoup de frais supplémentaires.

Maintenant, Monsieur Schaller, vous avez l'air de ne pas connaître les règles de la Ville en matière de conventionnement. Ce n'est pas grave, vous êtes conseiller municipal, mais je pense que vous avez quand même assez d'expérience surtout en matière financière pour les comprendre. Vous semblez pourtant les oublier aujourd'hui... La restitution d'un trop-plein de subventions est évidemment prévue par le règlement. Dans le cadre de subventions à l'année, lorsqu'il y a par exemple des réserves excessives, ça se fait à la fin de l'exercice annuel lors des comptes. Lorsque c'est une institution conventionnée sur plusieurs années comme c'est le cas de la Comédie, ça se fait à l'issue de la période conventionnée. Et c'est évident – le règlement sera appliqué le cas échéant – que si à l'issue de la période conventionnée la FAD avait un trop-plein de subventions, elle les restituerait à ce moment-là et ça entrerait dans les comptes de la Ville de Genève. Mais aujourd'hui, couper la subvention de la Comédie au moment où les arts vivants sont dans une situation dramatique et qu'on compte justement sur la Comédie pour donner malgré tout du travail aux artistes parce qu'elle en a les moyens serait un signal particulièrement toxique et néfaste. J'espère vivement que ce Conseil municipal refusera cet amendement à une très large majorité.

M. Eric Bertinat (UDC). J'ai bien écouté la réponse de M. le conseiller administratif Kanaan. Il a évoqué différents aspects du problème en disant que ses services et l'équipe de la Nouvelle Comédie n'avaient pas chômé, que les frais avaient malgré tout été croissants, qu'il y avait eu malgré les deux vagues de Covid-19 une série de petits spectacles – petits spectacles de grande qualité – et qu'enfin il y avait eu des frais supplémentaires.

Tout ça, Monsieur Kanaan, Madame la présidente, ne nous dit pas où on en est quant au non-dépensé. Est-ce qu'on parle ici de 100 000 francs ou de 10 millions de francs? La question mériterait une réponse chiffrée pour que nous puissions nous rendre compte de ce qui se fait. Ce que nous faisons actuellement, c'est un budget que nous espérons boucler avec le plus petit déficit possible. Or, ce n'est pas le cas du budget qu'on nous présente aujourd'hui.

Nous sommes dans une période extraordinaire. On pourrait espérer de la part des magistrats, surtout des magistrats de gauche, qu'ils aient la main un peu moins lourde et qu'ils acceptent quand même, en cette période extraordinaire, de revoir certains de leurs automatismes; peut-être de travailler dans un confort un peu plus relatif, un confort financier soit dit en passant. Dans son excellent rapport de minorité, Vincent Schaller termine son chapitre consacré à la Nouvelle Comédie en nous disant: «Dans les théâtres de la Rome antique, le répertoire classique se composait aussi de tragédies, de comédies et de farces.» J'espère qu'on n'en est pas à vivre une farce. Nous aimerions bien avoir des réponses précises.

M^{me} Michèle Roulet (PLR). Je ferai une petite confidence... Quand M. Vincent Schaller était un libéral-radical, nous n'étions jamais d'accord lorsque nous parlions de théâtre. Malheureusement M. Schaller ne porte pas le théâtre dans son cœur. (*Brouhaha.*) Je lui ai dit plusieurs fois qu'un jour j'espérais l'inviter au théâtre pour qu'il puisse en avoir un autre regard. (*Brouhaha.*)

Cette demande de coupe de l'Union démocratique du centre tombe vraiment à un mauvais moment. Je rejoins, et ce n'est pas très souvent, le propos tenu par M. Kanaan en charge du département de la culture et de la transition numérique. Il n'est actuellement pas possible d'avoir les comptes ou des chiffres de la Comédie. La Comédie a subi des chamboulements énormes avec la Nouvelle Comédie dont les travaux ont été stoppés, et on ne peut pas savoir si le report de cette ouverture a entraîné moins de frais ou, au contraire, une augmentation de ceux-ci, puisque cela signifie qu'il y a désormais deux lieux à gérer, que du personnel ait déjà pu être engagé, des contrats signés et que, par conséquent, la Comédie doit payer les engagements qu'elle a pris. D'ailleurs, M. le magistrat l'a dit tout à l'heure, si de l'argent a été donné en plus, nous nous apercevrons lors des comptes que des sommes ont été non dépensées. Par ailleurs, lorsqu'un théâtre a une convention avec la Ville de Genève, tout argent non dépensé doit être restitué. Il n'est donc pas

question dans cette période où on ne peut pas avoir de chiffres de demander à la Comédie d'accepter d'avoir une subvention diminuée et de couper dans la somme qui a été donnée. Ce serait un très mauvais signal.

Tout le monde du spectacle, particulièrement les théâtres mais aussi les événements culturels, les comédiens, les personnes, les concerts, ils ont tous été frappés de plein fouet par le Covid-19. Je crois que ce serait un signal plus que décourageant pour les comédiens. Aujourd'hui, ils ont répété parfois des scènes pour leurs représentations, ce travail n'a pas été inutile parce que, quand on apprend un rôle, on s'enrichit tout le temps. Mais enfin, quand on a préparé un spectacle et qu'on ne peut pas le donner, je pense que beaucoup de comédiens vivent actuellement avec une énorme souffrance.

Je ne peux que regretter qu'on ait considéré que le théâtre ne tombait pas dans une nécessité absolument essentielle. Je sais que les mesures sanitaires ont obligé à fermer les théâtres, voire à les autoriser mais avec une limite de 50 personnes. Il faut imaginer que, si vous avez un théâtre de 2000 places et que vous jouez simplement devant 50 personnes avec 25 comédiens sur le plateau, eh bien, vous ne pouvez pas survivre financièrement à cette situation.

Alors j'aimerais dire que le Parti libéral-radical ne soutiendra pas cet amendement et j'aimerais terminer en disant: «Vive le théâtre!» parce que, sans théâtre, il n'y a pas de démocratie ni de possibilité de montrer la réalité avec un regard qui, par une image métaphorique, nous permet de prendre conscience de beaucoup de travers de notre société. (*Applaudissements.*)

M. Olivier Gurtner (S). Je suis bien d'accord avec les mots de M^{me} Michèle Roulet. Je tiens à saluer cette prise de parole, très bien sortie pour une fois. Il faut toujours des premières fois... Comme quoi, tout arrive et c'est tant mieux.

Quand on lit l'argument de l'Union démocratique du centre soutenu en commission des finances par M. Schaller, on a l'impression que rien n'est contrôlé, si l'on en croit en tout cas ses explications au moment des débats de commission. Je cite: «A ce jour, la commission des finances ne sait pas encore ce qu'il est advenu des millions de francs versés en trop à la FAD.» Eh bien, je répondrai à son auteur, qui n'a pas l'air de connaître le théâtre ou de s'y intéresser énormément, en citant Bartolo dans *Le barbier de Séville*: «Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose.» J'ai bien l'impression que c'est cette méthode que veut nous appliquer l'Union démocratique du centre aujourd'hui.

C'est une pratique insultante, insistante, un mensonge permanent. Ce sont des *fake news*. Il faut rappeler que le département de la culture et de la transition numérique a des conventions; il a un contrôle sur ses subventions, ses collaborateurs

assurent un suivi. Il faudrait arrêter de mentir. Au lieu de se poser en donneurs de leçons, ils feraient mieux de suivre des cours. (*Applaudissements.*)

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je pense que vous n'ignorez quand même pas qu'avec cette crise du Covid-19 le secteur culturel est sinistré. Plus que sinistré! Peut-être plus que tout autre secteur puisqu'il n'a pu en aucune manière redémarrer aujourd'hui. Le Grand Théâtre est fermé, tous les théâtres sont fermés, les salles de concerts sont fermées... Le calcul qui a été – j'allais dire inventé – élaboré par notre collègue Schaller sur la base de suppositions, on va lui en laisser la paternité!

Maintenant, il y a une chose qui est sûre. Nous aurons les comptes liés à ces subventions tout prochainement et ce sera le moment de vérifier. Mais là, des activités, des répétitions ont eu lieu, la prise de possession du bâtiment a eu lieu, même s'ils n'ont pas pu ouvrir définitivement. S'il y a des secteurs qui ont pu quand même avoir un peu d'activité et de revenu avec ces subventions, en l'occurrence les artistes, les acteurs, c'est tant mieux. D'ailleurs, le Conseil administratif l'avait déjà annoncé sauf erreur au mois de mars, toutes les subventions seraient maintenues, que ces lieux culturels soient ouverts ou pas, tout simplement parce que c'est une aide à ces associations, à ces activités et, en l'occurrence, à une institution de la Ville de Genève.

J'aimerais quand même rappeler que cette Nouvelle Comédie a fait l'objet de l'époque d'un accord avec le Conseil d'Etat selon lequel l'Etat payait la moitié de l'investissement et la moitié du fonctionnement. Eh bien, l'Etat s'est retiré du fonctionnement, par conséquent tout retombe sur le dos de la Ville de Genève. A partir du moment où cette Nouvelle Comédie, plus grande – évidemment plus belle, mais bon, plus grande... –, plus importante, va pouvoir accueillir plus de monde, eh bien, ça coûte beaucoup plus cher et il faut au bout d'un moment en assumer les conséquences. Je crois que cet amendement est déraisonnable, nous ne le soutiendrons pas. Je terminerai en disant: «Vive la culture et vive le théâtre!»

La présidente. Merci. Et la réplique ou, dirais-je, la parole est à M. Eric Bertinat.

M. Eric Bertinat (UDC). Merci, Madame la présidente. On est en dehors de la discussion qu'a déclenchée mon collègue Vincent Schaller parce qu'on est dans des déclarations d'amour, du sentimentalisme, voire, pour Michèle Rouillet, dans du réflexe pavlovien. Le simple fait de parler de culture déclenche des mécanismes psychiques qui nous échappent mais qui sont bien réels puisque voilà tout à coup

le Parti libéral-radical qui veut économiser 5 millions de francs alors qu'il est un parti patronal et que l'économie à Genève est sinistrée, en partie du fait de ses propres magistrats, du reste, il faut le rappeler.

Je reprends la parole sur les arguments d'Olivier Gurtner. Je me permets de les lister, ils sont brefs... Il parle de calomnie, de *fake news*, il parle de mensonges et nous traite de donneurs de leçons. Tout ça, ça reste des mots qui n'apportent rien du tout aux chiffres que Vincent Schaller a posés dans son amendement. On parle de la FAD qui a thésaurisé des subventions additionnelles de 2,5 millions de francs en 2019 et de 6,5 millions de francs en 2020. On parle de ces chiffres, on reste sur ces chiffres... Si M. Kanaan vient nous dire: «C'est faux, on a effectivement dépensé tout cela», eh bien, nous en prenons bonne note. Mais M. Kanaan n'est pas venu dans son intervention sur les chiffres qui ont provoqué le dépôt de cet amendement. C'est regrettable!

C'est regrettable parce que l'argument principal de Vincent Schaller, et cet argument est juste, consiste à dire que les travaux ont pris du retard et que la Nouvelle Comédie a pris du retard pour ouvrir ses portes et retrouver un rythme ordinaire, lequel a en plus été brisé par les deux vagues successives de Covid-19. Voilà la réalité! Il n'est pas sentimental. Nous ne sommes pas en train de nous écharper au sujet de la culture! Nous vous disons que dans ce budget il y a un os – et un os de taille de plusieurs millions – et, vous, vous nous répondez: *fake news*, mensonge, «j'aime la culture», comme le dit M. Sormanni... On est hors sujet. S'il vous plaît, venez sur notre terrain, celui de l'amendement que nous avons déposé. Il est au point 13, restons au point 13 et donnez-nous des réponses précises qui nous permettront de voter correctement.

La présidente. Merci. Je précise juste que vous vous adressez toujours à moi lorsque vous mentionnez vos chers et chères collègues de cette enceinte... (*Brouhaha.*) Oui, mais réconciliez-vous autour d'un thé! Madame Roulet, on n'en est qu'à la... (*Brouhaha.*) S'il vous plaît, on n'en est qu'à la première page, donc je vais me permettre de faire voter cet amendement.

Mis aux voix, l'amendement 13 est refusé par 48 non contre 4 oui (1 abstention).

Département de la culture et de la transition numérique.

Page 8, Service 3106, Service culturel, politique publique 32, Culture, autres, groupe de comptes 36, Charges de transfert (Utopiana, page 25, Subventions).

Tous les départements.

Groupe de comptes 31, Biens, services et autres charges d'exploitation.

La présidente. Je passe à l'amendement 14, déposé par Ensemble à gauche. Il demande une nouvelle subvention pour l'association Utopiana, compensée par une coupe dans les lignes 31 pour un montant de 80 000 francs. Je donne la parole à M^{me} Maryelle Budry.

M^{me} Maryelle Budry (EàG). Merci, Madame la présidente. Je me réjouis de proposer une nouvelle subvention pour une association culturelle dans une assemblée qui soutient la culture à l'unanimité.

Depuis plus de vingt ans, l'association Utopiana développe de belles utopies, entre nature, art, rencontre et solidarité internationale, et elle mérite un soutien de la Ville de Genève – enfin! – à la hauteur de ses engagements.

Utopiana, c'est un jardin en pleine ville soigné selon l'éthique de la permaculture qui inspire des artistes et des philosophes venant dans ce lieu pour réfléchir et créer ensemble, les mains dans la terre. Utopiana, c'est une vieille maison pleine de charme mise à disposition par la Ville de Genève – merci – avant la démolition du quartier où elle est implantée. Elle accueille des artistes en résidence, dont beaucoup viennent d'Arménie, un pays qui a un grand besoin de partager sa riche culture, mais aussi d'autres pays d'Europe ou des USA. Utopiana, c'est un lieu d'exposition, de conférences, d'ateliers de réflexion et de partage des pratiques artistiques ouvert à tous, un lieu d'accueil où se tissent des liens, où se sculpte le quotidien, selon leur jolie formule. C'est donc un lieu à soutenir.

C'est exactement ce dont nous avons besoin maintenant pour nous aider à vivre le plus intelligemment possible la transition écologique. C'est exactement dans l'air du temps. Ensemble à gauche estime qu'Utopiana mérite enfin sa subvention. Merci de lui accorder ces 80 000 francs. *(Applaudissements.)*

M^{me} Paule Mangeat (S). Utopiana est un lieu unique dans l'écosystème culturel genevois, trait d'union entre la culture et des sciences de toutes sortes. Ce lieu explore le rapport au monde de nos humanités face au changement climatique et au défi que nous devons relever. A travers la résidence d'artistes, Utopiana met

à disposition une maison propice à la création ainsi qu'un jardin, source d'exploration des dernières méthodes de permaculture, liant ainsi les ressources d'inventivité de nos artistes à la nécessité de trouver des moyens de nourrir et de soigner la population de manière naturelle et respectueuse de l'environnement.

La situation financière de cet îlot pluridisciplinaire au milieu de la ville de Genève est de plus en plus difficile car l'engouement que ce projet suscite auprès des artistes et du public rend la tâche administrative de plus en plus lourde. La recherche de fonds se heurte au temps dédié à l'organisation des ateliers pratiques et de réflexion sur des temps de travail déjà très peu dotés. Cette augmentation de subvention permettra donc de mieux structurer les temps dévolus aux recherches de fonds et à l'organisation des résidences, des ateliers et des projets de recherche. Le Parti socialiste vous invite à accepter cet amendement et à soutenir ainsi de joyeuses utopies.

M^{me} Charlotte Nicoulaz (Ve). L'association Utopiana est soutenue ponctuellement depuis dix ans par la Ville de Genève. C'est donc une association dont le bien-fondé n'est plus à démontrer. Utopiana défend les valeurs chères aux Vertes et aux Verts que sont la préservation de l'environnement et la décroissance. Le travail réalisé à cet effet avec les moyens alloués est d'ailleurs une véritable prouesse. Il est donc de notre devoir de permettre la pérennisation de la subvention à Utopiana, qui participe à notre politique de soutien aux acteurs alternatifs dans un paysage culturel favorisant les grosses structures.

Mis aux voix, l'amendement 14 est accepté par 44 oui contre 23 non (2 abstentions).

Département de la culture et de la transition numérique.

Page 8, Service 3106, Service culturel, politique publique 32, Culture, autres, groupe de comptes 36, Charges de transfert (pages 25-26, Subventions).

Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Page 18, Service 5008, Service de la jeunesse, politique publique 54, Famille et jeunesse, groupe de comptes 30, Charges de personnel.

La présidente. Je passe à l'amendement 15. C'est une série de propositions. Il a été déposé par le groupe libéral-radical. Il demande l'augmentation des subventions respectivement de l'Orchestre de chambre de Genève (OCG),

à hauteur de 200 000 francs, du soutien à la création des musiques actuelles, de 20 000 francs, de l'Association pour l'encouragement de la musique improvisée (AMR), à hauteur de 50 000 francs et d'Action Intermittence pour un montant de 49 869 francs, augmentations compensées par la suppression de 2,6 nouveaux postes de médiateurs-médiatrices de nuit au Service de la jeunesse, à hauteur de 319 869 francs. Je donne la parole à M^{me} Michèle Roulet.

M^{me} Michèle Roulet (PLR). Ça tombe bien puisqu'il s'agit à nouveau de défendre le monde de la culture... Vous transmettez, Madame la présidente, à M. Bertinat, que lorsque je défends la culture, que ce soit le théâtre ou la musique, ce n'est ni par réflexe pavlovien ni par sentimentalisme. Je trouve d'ailleurs tout à fait aberrant de vouloir l'opposer au monde économique en se demandant comment on peut être du Parti libéral-radical, du parti du patronat, et défendre le monde de la culture. J'aimerais dire que la culture rapporte beaucoup et que cette opposition-là ne devrait plus être dite au sein de ce parlement. Donc permettez, Madame la présidente, de vous demander de transmettre à M. Bertinat que son propos, c'est: «Mon Dieu, que votre esprit est d'un étage bas!», comme le disait Molière.

Pour revenir aux demandes d'augmentations de subventions – et je laisserai M. John Rossi parler de la compensation – j'aimerais dire que l'OCG est un orchestre en déficit structurel qui a réellement besoin de 200 000 francs. Il est au bord de la faillite. Si on ne trouve pas une possibilité d'augmenter sa ligne de subvention, il risque bien de devoir se retrouver en faillite. La situation est critique.

On peut se rappeler que l'OCG s'occupe non seulement de culture, de musique mais que c'est aussi un orchestre qui œuvre dans le social puisqu'il a des partenariats pluriannuels avec l'Association pour le bien des aveugles et malvoyants, la résidence à Aigues-Vertes et il fait des actions musicales afin de lever des fonds pour l'association Partage et la Thune du cœur. On a vu qu'un concert avait été donné à la télévision et que tous les fonds récoltés avaient servi à aider des personnes dans la grande précarité. C'est aussi un orchestre qui met à disposition des billets gratuits pour les personnes en grande situation de précarité.

Cet orchestre touche annuellement plus de 25 000 personnes, il emploie 200 musiciens dont 40 sont des musiciens permanents. Voilà donc un orchestre qui s'engage de manière forte pour la culture de Genève, qui a une vision de qualité. Il a invité des musiciens comme Vengerov, Maisky, Capuçon et il ouvre la musique à la population genevoise et à des personnes qui n'ont jamais l'occasion d'aller au concert.

De la même manière, la subvention à l'AMR, actuellement insuffisante par rapport aux événements qu'elle organise, mérite d'être augmentée. En ce

qui concerne Action Intermittence – c’est un peu le propos que j’ai tenu précédemment – ce sont des comédiens sans doute encore plus gravement touchés puisqu’ils n’ont en général pas nécessairement de lien avec les grandes institutions théâtrales. Eh bien, ils se trouvent dans une situation d’extrême précarité.

J’en viens au soutien à la création des musiques actuelles. Lorsque nous avons voté sur la Cité de la musique, ils étaient venus nous dire combien ils se sentaient entre guillemets «injustement traités», et il est vrai que, proportionnellement, leur subvention est assez basse. Pour la compensation, je laisserai la parole à M. Rossi.

La présidente. Merci, Madame la conseillère municipale. Ça tombe bien, la parole est à M. John Rossi...

M. John Rossi (PLR). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le département de la cohésion sociale et de la solidarité nous met au budget 320 000 francs pour des médiateurs de nuit, proposition qui pourrait marquer cette législature, sait-on jamais... J’ai cherché des détails sur ces postes: cahiers des charges, profils, salaires, équipements, frais généraux et autres... Je n’ai pas trouvé grand-chose. Heureusement qu’un hebdomadaire local à la couleur verte nous a donné quelques informations sur le sujet.

Ça concerne trois postes et une des tâches pourrait par exemple être de désamorcer des conflits avant qu’ils n’éclatent. Bon, c’est aussi ce que nous demandons à nos valeureux agent-e-s de la police municipale (APM)... Pour débiter, ça devrait concerner un ou deux quartiers, peut-être les Charmilles mais ce n’est pas certain. Trois cent vingt mille francs l’incertitude, c’est cher, Mesdames et Messieurs... Il y aura un bilan et ensuite ce sera étendu à d’autres quartiers.

Avant d’annoncer l’extension du projet, on attend normalement les résultats du bilan – positifs ou négatifs –, on les analyse et on prend une décision de manière collégiale. Dans le monde privé dans lequel je vis, lorsque nous proposons un nouveau projet avec un budget aussi important, nous devons justifier chaque franc de façon précise, sinon nous sommes renvoyés à nos études de manière véhémente. En résumé, il nous est demandé un chèque de 320 000 francs sans nous donner d’explications précises. Eh bien non, il nous faut un projet détaillé, et là nous pourrions peut-être entrer en matière.

Le groupe libéral-radical vous demande le retrait de cette ligne de 320 000 francs et de réinvestir cette somme de manière réfléchie selon l’amendement que nous avons déposé dans quatre lignes budgétaires dans la culture. La situation économique compliquée que ce monde-là vit actuellement se prolongera

durant une bonne partie de l'année prochaine. Je vous remercie de faire un bon accueil à cet amendement. La culture nous écoute.

M. Matthias Erhardt (Ve). Voilà le premier d'une liste d'amendements que je qualifierais d'un peu sournois. Effectivement, qui serait contre des subventions à la culture? Qui serait contre l'augmentation de la subvention pour les musiques improvisées, pour les intermittent-e-s et j'en passe? Mais vous avez vu la compensation, Madame la présidente? On ne demande rien de moins que la suppression des postes prévus pour les médiateurs de nuit.

Il a été dit durant ce débat qu'il ne faut pas opposer la culture et l'économie. J'ai envie d'ajouter qu'il ne faut pas non plus opposer la culture et le social, la culture et le travail de sécurité. Or, ces médiateurs de nuit sont un dispositif social important. Ce sont des personnes qui sont engagées pour prévenir la violence, le sexisme, la xénophobie, l'usage de drogue, le tapage nocturne mais aussi le décrochage social des personnes. Donc pour nous, les Vertes et les Verts, c'est inacceptable d'accepter cet amendement et nous invitons le Conseil municipal à le refuser.

M. Eric Bertinat (UDC). Après ce que je viens d'entendre de mon collègue Ahmed Jama, je suis presque tenté de vous relire le passage de notre extraordinaire rapport de minorité dans lequel on évoque justement ce clientélisme dont fait preuve la gauche de manière constante et entêtée puisqu'elle choisit qui elle veut aider et, par conséquent, qui elle ne veut pas aider. Est-ce un problème relationnel? Est-ce peut-être même un problème de choix politique? Est-ce un problème artistique? Bref. L'OCG fait partie de ceux qui sont rejetés. Ce sont des exclus du système en quelque sorte, des réprouvés.

Nous voilà dans des terres où il ne fait peut-être pas très bon vivre. L'OCG, qui ne semble pas avoir spécialement un sens aigu du relationnel ni surtout savoir comment on demande des subventions, n'a peut-être simplement pas assez insisté. Toujours est-il qu'il a saisi aujourd'hui tous les partis et qu'il a transmis ses documents comptables avec beaucoup d'honnêteté et de transparence. On s'aperçoit que ce brillant orchestre, qui réunit parmi les meilleurs musiciens de Suisse, qui se produit dans de nombreuses salles, qui curieusement a été oublié dans le concept de la Cité de la musique – mais peut-être M. Gurtner va-t-il me reprendre et parler de *fake news* – présente un déficit de 315 483 francs pour être exact.

J'en viens à l'amendement du groupe libéral-radical... Je vois qu'il y a en fait toute une liste d'amendements dans le tableau de synthèse qui nous a été transmis. La somme demandée varie... On a 25 000 francs, 50 000 francs, 100 000 francs, voire 200 000 francs pour l'OCG qui fait même l'objet de deux propositions

d'amendement de la part du Parti libéral-radical. L'Union démocratique du centre a proposé également un amendement à 200 000 francs pour cet orchestre (*ndlr: voir l'amendement 18*), mais je me demande, malgré les propos totalement discriminatoires de M. Jama, si nous ne devrions pas autoriser une dépense de 315 483 francs pour réellement aider l'OCG. Je pense en effet qu'une somme de 100 000 ou de 200 000 francs ferait évidemment du bien aux comptes de cette institution mais ne remettra en rien sa comptabilité à flot. Je rappelle simplement que l'amendement 18 que nous avons déposé souhaite aller piocher du côté de la FAD, qui a toujours un non-dépensé mystérieux puisqu'on ne le connaît pas. Nous pourrions dès lors piocher ces 300 000 et quelques francs pour aider l'OCG qui, il faut l'avouer, a été oublié dans les largesses de nos magistrats.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Je précise que c'est M. Matthias Erhardt qui a parlé juste avant vous et non M. Ahmed Jama. Pour le bien du *Mémorial*... Je passe la parole à M^{me} Alia Chaker Mangeat.

M^{me} Alia Chaker Mangeat (PDC). Merci, Madame la présidente. Sur cet amendement, j'ai deux compléments par rapport à ce qu'a dit M^{me} Michèle Rouillet. Nous soutiendrons cet amendement pour plusieurs raisons.

D'abord, nous considérons, je ne vais pas revenir là-dessus, que les associations culturelles qui sont visées par cette augmentation de subvention en ont un besoin réel et avéré. Nous aimerions donc les soutenir. Je m'attarde un peu sur Action Intermittence, étant donné que c'était une association pour laquelle j'avais proposé une augmentation de subvention en commission des finances. Elle m'avait malheureusement été refusée.

Action Intermittence fait un travail essentiel pour la défense de centaines de salariés genevois qui exercent 190 professions différentes dans le milieu de la culture. C'est une association qui gère non seulement le fonds de soutien à l'emploi (*ndlr: le Fonds d'encouragement à l'emploi des intermittent-e-s genevois-e-s*) mais qui effectue aussi un travail vraiment essentiel d'information et de soutien aux intermittent-e-s, d'une part, d'information et de pression auprès des politiques pour des modifications de la loi sur l'assurance-chômage, d'autre part. On voit aujourd'hui que cette assurance-chômage ne remplit en effet pas pleinement son objectif, avec des carences graves qui visent les intermittent-e-s.

Cette association œuvre par exemple activement pour que les RHT soient rétablies également pour les personnes qui ont des contrats à durée déterminée. Son travail est donc essentiel, et ça fait longtemps que sa faible subvention ne lui permet pas de fonctionner convenablement. Nous soutenons donc évidemment aussi cette association.

J'en viens à la compensation dans les postes de médiateurs de nuit. Le Parti démocrate-chrétien considère que ces créations de postes sont prématurées. Pourquoi? Nous avons auditionné la magistrate, M^{me} Christina Kitsos, qui nous a expliqué que ce serait une expérience pilote, qu'on verrait au terme de l'expérience. Or, dans les expériences pilotes on engage des auxiliaires, on ne crée pas de postes pérennes – ça nous a été confirmé par la Direction des ressources humaines de la Ville de Genève lors de son audition. Ce serait en effet complètement ahurissant d'engager des fonctionnaires pour une expérience pilote, puisque, une fois engagés, eh bien ils sont là et que, si l'expérience ne donne pas pleinement satisfaction, il faut savoir quoi en faire.

Concernant le rôle de ces médiateurs de nuit, on nous a expliqué que c'est important parce qu'ils vont agir dans la prévention, contrairement à la police municipale... Mais excusez-moi, la police municipale a exactement le même objectif! Je prends la brochure budgétaire qui explique très bien que le but des APM, c'est la prévention dans les quartiers, la lutte contre la délinquance de rue, les incivilités, les nuisances sonores et ainsi de suite. On voit donc bien qu'on veut deux fonctionnaires de plus pour faire le travail de la police municipale. Si vous considérez que la police municipale a besoin d'une formation complémentaire de médiation, le Parti démocrate-chrétien votera volontiers un budget pour une formation complémentaire; mais en aucun cas pour la création de deux postes et demi pour une somme de 320 000 francs qui est inutile. Nous soutiendrons donc cet amendement du Parti libéral-radical.

M. Pascal Holenweg (S). On voit bien dans les interventions précédentes que ce qui pose problème dans cette proposition d'amendement, ça n'est évidemment pas les augmentations de subventions proposées, c'est bien la compensation.

Les augmentations de subventions proposées posent d'autant moins de problèmes qu'elles ont été, pour trois d'entre elles, proposées par la commission des arts et de la culture qui les a ensuite proposées à la commission des finances et qu'elles font l'objet d'une bonne demi-douzaine de propositions d'amendements par ailleurs. S'agissant de l'OCG, on aura l'occasion d'y revenir dans les propositions suivantes.

Nous nous opposerons, nous, à cette proposition du Parti libéral-radical parce que nous nous opposons à la compensation proposée. M. Erhardt l'a rappelé tout à l'heure, opposer l'action sociale et le soutien à la culture relève d'une démarche absurde. Nous préférons que les affectations à la culture se fassent d'une ligne culturelle à l'autre, voire sur les lignes 31, mais déshabiller le social ou refuser d'habiller le social pour rhabiller la culture est un jeu à somme totalement nulle. Nous refuserons donc cette proposition parce que nous refusons la compensation. Nous refuserons la proposition d'amendement 16 pour la même raison.

Nous vous invitons en revanche à soutenir les propositions d'amendements 17 bis, 18 bis, 18 ter et 18 quater qui aboutissent elles aussi à un renforcement du soutien à l'OCG, à l'AMR, à la ligne générale de soutien aux musiques de création et musiques actuelles mais sans pour autant renoncer à l'action sociale, sans pour autant la réduire ou renoncer à la création de postes qui nous paraissent d'autant plus nécessaires qu'ils ont été réclamés par la population des quartiers où ces médiateurs de nuit vont agir.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, afin de gagner du temps, je ne parlerai que sur les amendements 15 et 16, qui relèvent de la même problématique. Oui, l'OCG mérite une augmentation de subvention; oui, Musiques actuelles aussi, ainsi que l'AMR. Mais la compensation ne va pas. Nous aurons l'occasion d'en discuter car il y a d'autres propositions d'amendements concernant les subventions de ces organismes.

Je ne crois effectivement pas qu'il faille opposer la culture, le social ou d'autres associations qui œuvrent sur le terrain social. Je pense que ce n'est pas la bonne méthode. En plus, là, on est dans un package d'amendements qui nous demandent de nous prononcer sur une suppression de ligne de quatre nouvelles subventions. Non, ce n'est pas la bonne méthode. Les amendements 15 et 16 procèdent de la même problématique, et nous n'entrerons pas en matière sur ces amendements pour la raison que je viens d'expliquer.

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Je n'interviendrai pas par rapport aux propositions d'amendement positives relatives aux différentes organisations de musique, car mes collègues le feront dans un deuxième temps dans ce cadre-là. J'interviendrai par rapport à la compensation qui est proposée.

Comme l'ont dit mes préopinants, il ne s'agit pas d'opposer différents secteurs aussi importants les uns que les autres pour la Ville de Genève. Nous avons trouvé particulièrement intéressant que la Ville de Genève développe aussi, dans un contexte de crise, des projets pilotes, c'est-à-dire des approches novatrices qui sont donc des expériences qu'on évalue après et dont on décide ensuite comment les adapter au contexte.

Je voudrais dire aussi que l'objectif de favoriser la coexistence dans les quartiers entre les différentes populations, autant les habitants que les personnes qui y viennent, c'est vraiment une préoccupation, tout particulièrement dans les quartiers du centre-ville, et cette approche est souhaitée depuis longtemps, par exemple dans mon quartier, les Pâquis. Ce n'est en effet pas un projet pilote complètement inventé venant de nulle part.

Il y a des expériences dans d'autres communes comme Vernier, Thônex ou Le Grand-Saconnex qui ont ce type de médiateurs, et la Ville de Lausanne a depuis plusieurs années un projet qui est même important, avec une grande équipe pluridisciplinaire qui intervient en présentiel pendant la nuit. C'est effectivement différent de l'approche de la police municipale. Je dirais que c'est un rôle complémentaire. Il ne s'agit pas d'opposer là non plus les différentes approches. Ce que l'on demande, c'est un rôle de médiation. Nous soutenons vraiment cette expérience et nous nous opposerons bien sûr totalement au fait de l'opposer à une augmentation de subvention à telle ou telle organisation qui intervient au niveau musical ou culturel. Nous refuserons bien sûr autant cet amendement-là que la série d'amendements qui suivent, qui sont tout aussi... j'y reviendrai peut-être ultérieurement.

M^{me} Christina Kitsos, conseillère administrative. Permettez-moi d'intervenir un court instant sur la question des médiateurs et médiatrices de nuit. Je suis assez surprise en fait des propos qui sont tenus aujourd'hui dans cette assemblée car figurez-vous que la Ville de Genève est à la traîne sur la question de la politique de la jeunesse. Et pourquoi à la traîne? Nous n'avons que douze travailleurs sociaux et travailleuses sociaux hors murs pour toute la population jeune en Ville de Genève. C'est un taux de couverture qui est beaucoup plus faible que dans la plupart des communes genevoises. Telle est la situation en ville de Genève.

Ensuite, sur la médiation de nuit, vous dites que c'est un projet pilote. Déjà, de un, même si on engage des personnes, vous pouvez être sûrs que dans les vingt-quatre mois on pourra très bien mettre fin à ces contrats. C'est donc un faux argument. J'en viens maintenant au fond.

Un certain nombre de communes ont mis en place ce type de dispositif. Ce n'est pas non plus quelque chose qui tombe de nulle part. Des études ont été effectuées, des rapports sont disponibles... Déjà, dans le canton de Genève, on sait que Vernier a ce type de dispositif depuis 2011. Il y a aussi Bienne, Lucerne, Langenthal, Lausanne, Thônex, Berne et Yverdon. Zurich a également ce type de dispositif. Ce que je veux vous dire... (*Brouhaha.*) Si je peux terminer, Madame Chaker Mangeat... Ce que je souhaite vous dire, c'est que ce type de dispositif, qu'il soit axé sur quelque chose de type sécuritaire ou sur de la médiation sociale, existe depuis bien longtemps en Suisse et dans de nombreuses villes.

Il ressort de tous les partenaires que nous avons consultés – que ce soient les régies, les citoyens, la police cantonale ou municipale, que ce soit les écoles, les associations ou encore le secteur médical – un besoin de mettre en place ce type de médiation qui se situe dans l'axe de la prévention. Je pense d'ailleurs qu'il est vraiment important de distinguer les différents métiers puisqu'un APM, donc un

policier municipal pour que tout le monde puisse nous comprendre, un travailleur social hors murs ou un médiateur de nuit, ce ne sont pas les mêmes métiers; on doit distinguer la prévention de la répression. Par contre, il est important à mon sens qu'un travail de réseau se mette en place et qu'on puisse justement travailler sur ces différentes problématiques qui sont vraiment très présentes dans la plupart des quartiers genevois.

Avec ce premier projet, on ne pourra se concentrer que sur un seul quartier mais l'idée ensuite est de pouvoir le faire dans d'autres quartiers. Quand on parle d'addiction par exemple, bien sûr que la police joue un rôle et elle va continuer à le jouer, que ce soit la police de proximité du Canton ou la police municipale de la Ville. Mais ce qui est intéressant, c'est de créer un lien de confiance et de pouvoir faire de la prévention.

Comme je vous l'ai dit, nous sommes déjà aujourd'hui sollicités puisque tout le monde veut que ce projet pilote démarre dans son quartier. J'ai été d'ailleurs étonnée de voir ce que ça générerait aussi en termes d'attentes, pas seulement de la part des citoyens mais aussi, comme je l'ai dit, de la part des acteurs institutionnels ou associatifs.

Evidemment j'ai le détail, mais vous l'avez aussi puisqu'il a été présenté en commission... Je suis désolée de devoir répéter ces éléments pour les personnes qui ont bien suivi ou qui ont bien lu le rapport du budget. Il y a un poste de gestionnaire RH parce qu'il faudra gérer tous les dossiers et assurer un suivi; il y aura un chef d'équipe qui interviendra sur le terrain et il y aura un poste et demi de modérateurs et modératrices. Ce sont donc trois postes qui sont créés. Je vous rassure, le poste de gestionnaire RH, c'est un 40%... Voilà ce qui est important avec ce projet.

Et puis, on a beaucoup parlé du Covid-19, de la crise économique, de la crise sociale... Mais les jeunes sont aussi vraiment très touchés par ce contexte. On a vu que les taux de suicides augmentent, qu'il y a énormément de décompensation parmi les jeunes, avec toute l'incertitude qui est créée. D'autant que nos jeunes ne sont pas à égalité dans ce contexte puisque durant la première vague et le semi-confinement qui s'est ensuivi – selon que l'on habite dans un studio, qu'il y a ou non des violences domestiques, un accompagnement de ses parents pour les devoirs, un contrat d'apprentissage et ainsi de suite – beaucoup de nos jeunes ici à Genève, vous le comprendrez bien vite, ont été livrés à eux-mêmes. Je suis donc vraiment étonnée des propos qui sont tenus parce que la jeunesse, c'est l'avenir et que, sans avenir, on ne peut rien construire. Merci de votre attention. (*Applaudissements.*)

Mis aux voix, l'amendement 15 est refusé par 52 non contre 21 oui.

Département de la culture et de la transition numérique.

Page 8, Service 3106, Service culturel, politique publique 32, Culture, autres, groupe de comptes 36, Charges de transfert (page 26, Subventions).

Département des finances, de l'environnement et du logement.

Page 3, Service 1400, Agenda 21 – Ville durable, politique publique 57, Aide sociale et domaine de l'asile, groupe de comptes 36, Charges de transfert (page 22, Subventions).

La présidente. Je passe à l'amendement 16, c'est une série de propositions... Il a été déposé par le groupe libéral-radical. Il demande l'augmentation des subventions respectivement de l'Orchestre de chambre de Genève (OCG), à hauteur de 200 000 francs, du soutien à la création de musiques actuelles, de 35 000 francs, de l'Association pour l'encouragement de la musique improvisée (AMR), de 35 000 francs, compensée par la diminution de la subvention du Refuge Genève à hauteur de 120 000 francs, de l'association Asile LGBT de 50 000 francs, de l'association Décadrée à hauteur de 50 000 francs ainsi que celle allouée au Fonds pour la prévention et la lutte contre le racisme anti-Noir-e-s, d'un montant de 50 000 francs. Je donne la parole à l'un ou l'autre des auteurs. Madame Michèle Roulet...

M^{me} Michèle Roulet (PLR). Merci, Madame la présidente. Je ne vais plus redire tout ce que l'OCG fait au niveau non seulement culturel mais aussi social, je l'ai déjà dit tout à l'heure lors de la discussion sur l'amendement précédent. Je ne reviendrai donc pas sur les demandes d'augmentations que nous avons proposées pour essayer par tous les moyens de faire en sorte que l'OCG ne soit pas en faillite.

(La présidence est momentanément assurée par M. Amar Madani, premier vice-président.)

Vous transmettez, Monsieur le président de séance, qu'il est tout de même stupéfiant d'entendre dans les rangs de la gauche qu'il ne faut pas opposer le social et la culture... C'est assez juste, mais c'est tout de même étonnant parce que, lorsqu'on vote des amendements en commission des finances, alors que, la bouche en cœur, les socialistes et Ensemble à gauche nous disent qu'il ne faut pas opposer ces deux domaines, ils votent un amendement qu'ils ont déposé en commission des finances afin d'augmenter la subvention à Aspasie, une association pour la défense des travailleurs et travailleuses du sexe en allant couper dans le Grand Théâtre...

Je ne comprends pas très bien cette argumentation à géométrie variable, sauf que je vois quand même qu'il y a des postures idéologiques, comme je l'ai dit dans mon intervention en début de séance budgétaire, des leitmotivs et des obsessions de la gauche. Il faut parler de sexisme, des mouvements LGBTIQ (lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transgenres, intersexué-e-s et *queer*), des migrants et ainsi de suite... Et on est prêt à mettre le Grand Théâtre qui est lui aussi actuellement en déficit structurel en plus grand danger parce qu'il a pour la gauche non seulement le défaut d'être dans la culture mais surtout, comme on le qualifie souvent, dans la culture bourgeoise. Or, vous transmettez, Monsieur le président de séance, que s'il y a un domaine où précisément on peut rassembler l'humanité entière, c'est bien le domaine de la culture et celui des arts.

Pour revenir à ces demandes de coupes et de compensation, j'aimerais vous dire que, pour le Parti libéral-radical, il ne s'agit pas particulièrement de couper dans l'Agenda 21; il s'agit en revanche de supprimer de nouvelles subventions qui, au regard de la crise sanitaire actuelle, ne sont peut-être pas des priorités.

Cela ne concerne pas toutes les nouvelles subventions. Effectivement, nous ne voulions pas couper dans le domaine du sport puisqu'il avait été relevé que c'était un peu le parent pauvre des subventions accordées par ce parlement. Nous ne voulions pas non plus couper dans le numérique ni dans la culture, ou dans l'association Après Genève qui a fait un travail remarquable au niveau de l'économie sociale et solidaire.

Nous n'étions pas non plus à vouloir absolument sabrer par exemple dans les lignes budgétaires LGBTIQ. Cela étant, il est vrai que ces lignes-là sont actuellement extrêmement nombreuses. Comme je l'ai dit, on a une manie de saucissonner pour que ça passe mieux, mais si on regarde la somme totale, on arrive à presque 900 000 francs de subventions. Nous n'avons pas voulu couper par exemple dans la subvention au festival Everybody is perfect, qui plaide particulièrement pour changer les représentations sur les LGBTIQ. C'est sans doute dans ce domaine qu'il faut travailler, ce n'est pas en donnant de l'argent pour faire des silos, pour faire l'association Refuge qui s'occupe des jeunes LGBTIQ qui auraient des tendances suicidaires. Pourquoi est-ce que ces jeunes ne peuvent être mis en relation avec d'autres associations qui traitent aussi de ce sujet? Il y a l'antenne LGBTI du LAB, il y en a plusieurs... Elles peuvent peut-être communiquer entre elles, indépendamment de l'âge que les personnes peuvent avoir.

Donc voilà, nous espérons une fois encore – mais sans doute espérons-nous à tort – que vous entrez en matière sur cette demande car nous sommes dans une période de crise sanitaire et il s'agit juste de se dire que ce n'est peut-être pas le moment d'ouvrir de nouveaux postes budgétaires, de faire des projets pilotes, comme l'a rappelé M^{me} la magistrate, alors qu'on ne connaît pas encore le profil des gens qu'on va engager. Non, il s'agit maintenant d'aller au plus urgent, à ce qui doit vraiment être au bénéfice de la population.

M^{me} Jacqueline Roiz (Ve). Il s'agit en fait d'augmenter des subventions à l'OCG, à la création musicale, à l'AMR en sacrifiant d'autres subventions... Evidemment qu'être contre c'est passer pour des méchants. *Acta est fabula*, la pièce est jouée... Mais personne n'est dupe, pas même les associations censées être privilégiées par ce tour de passe-passe dialectique. C'est une méthode vieille comme le monde que de mettre en parallèle et même d'opposer Abel à Caïn. Dire que l'on ne donne pas à l'un voudrait dire que l'on n'aime pas l'autre... On est en droit de se demander si cette proposition ne vise pas en fait l'objectif d'être bien vu tout en éliminant des associations qui ont un rôle à jouer dans le bien-être de la population, avec des augmentations de subventions qui se feraient aux dépens des subventions participant à la cohésion sociale.

Cette proposition est d'autant plus stupéfiante qu'elle est scandaleuse! Elle propose carrément d'éliminer l'entier de la subvention de chacune de ces associations. Je donne quelques chiffres... Il s'agit par exemple d'éliminer la totalité des subventions à Refuge Genève, à l'association Asile LGBT, à l'association Décadrée ainsi qu'à celle du Fonds pour la prévention et la lutte contre le racisme anti-Noir-e-s. Mais les auteurs et les autrices savent-ils au moins ce que font ces associations? Franchement, nous pouvons en douter, et je soupçonne une position idéologique.

Je suis contrainte d'expliquer... Vous me le pardonnerez, ce n'est pas une diatribe gratuite, elle est nécessaire. Pour le Refuge Genève, c'est 120 000 francs qui pourraient être éliminés si cet amendement était accepté. Le Refuge Genève accueille, écoute, soutient les jeunes qui s'interrogent sur leur orientation sexuelle et leur identité de genre, ainsi que leur entourage. Il propose de trouver des solutions permettant d'éviter la rupture scolaire – la rupture scolaire... –, la rupture professionnelle, la rupture sociale et la rupture familiale. Il permet aussi, par une posture accueillante envers ces personnes, de restaurer ces liens brisés et de déconstruire des préjugés.

Je vais vous parler juste de quelques chiffres. En 2019, ce sont 300 jeunes de la catégorie LGBTIQ qui ont été particulièrement suivis; 49% étaient transgenres et non binaires, des personnes particulièrement vulnérables. Alors peut-être que l'amendement entend qu'ils aillent au festival Everybody is perfect pour régler leur problème! (*Brouhaha.*) Il y a aussi l'association Asile LGBT, qui accueille et accompagne des réfugiés. On sait que les personnes LGBTIQ en quête de protection restent largement invisibles alors qu'elles représentent 5% des migrants. Cette association va donc faire des recherches, des actions, va viser à la fois la production de connaissances sur les conditions d'existence de ces réfugiés à Genève et la mise en œuvre d'actions visant à améliorer ces dernières. Là les réfugiés LGBTI+ sont encore plus acteurs et actrices de leur destin et participent à toutes les étapes du projet. C'est l'objectif central du projet: qu'ils participent activement à son amélioration.

Il y a enfin l'association Décadrée... C'est un magazine en ligne dont on peut acheter aussi la version papier. Elle apporte des informations extrêmement pertinentes sur des thèmes qui doivent être développés si on veut une société plus égalitaire. Elle traite de l'égalité, des droits des femmes dans différents domaines: la science, le sport, la politique, l'humanitaire et ainsi de suite. Elle traite aussi de la sexualité, du corps, du genre, des violences sexistes, du genre et de la publicité. Elle va aussi s'occuper de formation pour communiquer en public devant des médias afin de prendre de l'assurance et de communiquer de manière plus inclusive. Elle crée également des recherches. C'est donc une association qui produit énormément de connaissances nécessaires et importantes.

On veut aussi, on y va, on élimine tout... On élimine tout ce qui est discriminations. Allez, tout à la poubelle! La dernière subvention, c'est celle du Fonds pour la prévention et la lutte contre le racisme anti-Noir-e-s. C'est incroyable quand même! A l'heure actuelle, avec le mouvement Black Lives Matter, on sait que les images qu'on a vues, les situations qu'on observe de plus en plus sont rapportées par des victimes et des témoins. Mais c'est le haut de l'iceberg, c'est la partie visible! La Ville de Genève a exprimé sa volonté de lutter contre le racisme. Promouvoir ces actions permet notamment une prise de conscience de l'impact de ces discriminations sur notre société. C'est donc un moyen donné à chacun de s'épanouir, de donner le meilleur de soi à sa famille, à un groupe élargi, à la société entière. Non, ce n'est pas du gaspillage, c'est de l'investissement pour le présent et l'avenir! Il s'agit aussi d'être solidaire avec des personnes qui ne demandent qu'à avoir une place et se sentir utiles. C'est être solidaire avec des personnes qui sont freinées concrètement et psychologiquement par des menaces, des agressions, des annihilations, des peurs, des discriminations à l'embauche. Il s'agit de permettre à ces personnes et à la société de se développer, de permettre à ces personnes de donner d'elles-mêmes, de grandir en confiance, d'aimer sans crainte. Bref, de vivre vraiment. (*Applaudissements.*)

M. Omar Azzabi (Ve). Très rapidement pour rebondir et relativiser peut-être les propos de ma collègue, M^{me} Rouillet – vous transmettez, Monsieur le président de séance – à propos de cette subvention de l'Aspasie. Je rappelle que, dans le cadre des discussions en commission des finances, nous avons bien parlé de prendre un peu d'argent à la culture mais nous avons parlé aussi de prendre de l'argent à Sustainable Finance Geneva.

Cette modeste contribution aujourd'hui pour les travailleuses et les travailleurs du sexe fait amplement partie du programme des Verts, car nous estimons de longue date qu'avec la crise pandémique les violences vécues par les travailleuses et les travailleurs du sexe ne sont que très peu reconnues par les autorités. Or, s'il y a des aides fédérales et des aides cantonales pour différents types de

domaines, les travailleuses et travailleurs du sexe sont bien les délaissés de ce système d'aides fédérales et cantonales.

Nous avons estimé que ce geste aujourd'hui, à hauteur de 50 000 francs, était symbolique mais important à réaliser. D'autant plus si on considère le déséquilibre mis en avant notamment par les représentants des musiques actuelles qui expliquent que trois quarts, voire un peu plus des subventions dans le domaine musical de la Ville de Genève sont dédiés aux musiques classiques et le reste aux musiques actuelles. Nous avons donc estimé que prendre 30 000 francs au Grand Théâtre, qui a quelque 60 millions de francs de soutien de la part de la Ville de Genève, était raisonnable pour aider les travailleuses et les travailleurs du sexe. Pour toutes ces raisons, je vous incite évidemment à aller dans ce sens.

M^{me} Maryelle Budry (EàG). Ensemble à gauche s'insurge contre toutes les diminutions de subventions à ces quatre associations. Je prends la parole pour défendre plus particulièrement Décadrée, qui est assez peu connue. Alors que le Conseil des Etats vient de refuser, à une voix près, une grande campagne contre le sexisme, il ne s'agit dès lors pas de couper les ailes à une petite association, Décadrée, qui est un laboratoire d'idées sur l'égalité dans les médias, particulièrement affectés par le sexisme comme l'ont prouvé les récentes révélations de harcèlement.

Décadrée propose des événements et des formations destinés aux jeunes journalistes et professionnels de la communication, qui en ont bien besoin. Ces formations portent par exemple sur l'écriture inclusive, la déconstruction du genre, la critique des images de presse. Elle agit à son niveau pour sensibiliser les médias au sexisme, qui se cache très subtilement parfois dans les mots et les images. Elle joue son rôle pour changer les médias qui ont une influence si grande sur l'opinion publique. Tant que l'Etat au niveau de la Confédération n'assume pas cette responsabilité, le travail des petites associations sera essentiel et doit être soutenu par la Ville de Genève.

M^{me} Salma Selle (S). Messieurs et Mesdames les conseillères municipales, bien que M^{me} Rouillet nous ait dit que cette coupe ne traduisait pas une volonté de couper dans la ligne de l'Agenda 21 – vous transmettez, Monsieur le vice-président – elle nous a quand même parlé de la proportion plus élevée des taux de suicide des personnes LGBTQI+ tout en déclarant que ce n'est pas une priorité... Eh bien, rappelons-le, les personnes LGBTQI+ et les personnes racisées sont des minorités qui subissent fréquemment, même au quotidien, des violences verbales et physiques. Pourtant, quand on parle des personnes LGBTQI+, elles n'ont toujours pas les mêmes droits que les personnes hétérosexuelles. Peut-être que ces

inégalités ne parlent pas à une personne privilégiée, mais c'est une réalité pour beaucoup d'entre elles. Rappelons également que les actions de ces associations sont diverses et multiples, comme l'a évoqué M^{me} Budry, et que les moyens à disposition sont déjà très limités. Le Parti socialiste refusera tout bonnement cet amendement et, comme l'a évoqué M^{me} Roiz, c'est tout bonnement scandaleux!

Mis aux voix, l'amendement 16 est refusé par 56 non contre 19 oui (1 abstention).

(La présidence est reprise par M^{me} Albane Schlechten, présidente.)

Département de la culture et de la transition numérique.

Page 8, Service 3106, Service culturel, politique publique 32, Culture, autres, groupe de comptes 36, Charges de transfert (page 26, Subventions).

La présidente. Nous voterons le dernier amendement, l'amendement 17, avant la pause. Il a été déposé par le groupe socialiste. Il demande l'augmentation de la subvention «soutien aux manifestations musicales actuelles» à hauteur de 125 000 francs, compensée par la suppression de la nouvelle subvention nominale à l'Association Kalvingrad. C'est un déplacement de ligne... Je vais laisser M. Pascal Holenweg nous expliquer son amendement...

M. Pascal Holenweg (S). Merci, Madame la présidente. Il n'y a aucun doute que vous arriverez à comprendre facilement après les explications claires, simples et compréhensibles que je vais donner. Si je devais résumer cet amendement en une phrase, ce serait: «Nous avons fait une connerie, nous essayons de la réparer...» (*Applaudissements.*) Je n'irai pas beaucoup plus loin dans l'autocritique paléo-stalinienne, je résumerai la proposition.

Nous proposons de rétablir la ligne de soutien aux manifestations de musiques actuelles à son niveau initial et, pour ce faire, d'y réintégrer la subvention accordée à Kalvingrad. Outre le caractère d'autocritique stalinienne de la proposition, elle a même un aspect gréco-antique parce que, comme nous le recommande notre vieux maître Héraclite, «il ne faut pas agir et parler comme des dormeurs». Agir et parler comme des dormeurs, ce serait ne pas tenir compte de la situation des musiciens et des programmeurs de musiques actuelles ni de la nécessité d'un fonds permettant de financer plusieurs manifestations, événements ponctuels, festivals et expressions émergentes.

La question que nous nous sommes posée, certes un peu trop tard, et à laquelle nous répondons par cet amendement, certes un peu tardif, est celle-ci: est-ce que ça a un sens que de vidanger une ligne générale de soutien aux manifestations de musiques actuelles pour y puiser une subvention accordée à une association qui bénéficiait déjà d'un soutien pris sur cette ligne? Certes, cette vidange fut un peu de notre fait puisque ce sont les socialistes qui l'ont proposée et obtenue en commission des finances. Nous sommes partis d'une bonne idée et d'un bon mouvement – nous partons toujours d'une bonne idée et d'un bon mouvement – mais il nous arrive de nous rendre compte ensuite que l'idée que nous pensions bonne ne l'était pas vraiment et que le mouvement que nous percevions comme bon ne l'était pas non plus.

Nous rectifions donc notre tir d'une balle dans le pied des manifestations de musiques actuelles en vous adressant cette autre forte parole du camarade Héraclite: «Il faut aussi se souvenir de celui qui oublie où mène le chemin.» Celui qui oublie, c'était nous, et la route prise conduisait à une impasse: réduire une ligne à la disposition de tous pour en affecter le tiers à un seul, si méritoire soit-il.

Une ligne budgétaire générale comme celle du soutien aux manifestations de musiques actuelles est une garantie de diversité des formes et des pratiques musicales proposées; elle le sera en tout cas dès lors que les lieux culturels pourront réellement être accessibles et qu'on se sera rendu compte qu'ils ne sont nullement des lieux de contamination, puisque, parmi tous les espaces accessibles au public, ce sont ceux qui ont le plus scrupuleusement respecté les mesures de prévention de la contagion covidienne.

La ligne budgétaire que nous vous proposons de restaurer restera évidemment parfaitement accessible à Kalvingrad comme à toute structure organisant des concerts. Si vous acceptez notre proposition, Kalvingrad ne perdra rien puisqu'elle pourra de nouveau recourir à la ligne renforcée de soutien aux manifestations de musiques actuelles. Et s'il s'impose d'accorder finalement une subvention régulière à Kalvingrad, le département de la culture et de la transition numérique nous la proposera. En somme, nous ne faisons que mettre cette subvention en attente. D'ici là, et dans la situation qui est celle des manifestations de musiques actuelles, une ligne budgétaire générale à la disposition de plusieurs organisations de manifestations musicales dont Kalvingrad vaut mieux qu'une subvention à la disposition d'une seule. Ce n'est pas Héraclite qui vous le dit, ce n'est que moi. (*Applaudissements.*)

La présidente. Merci pour l'explication de cet amendement. C'est à présent très clair. Je donne la parole à M. Sami Kanaan.

M. Sami Kanaan, maire. Merci, Madame la présidente. Je n’aurai jamais ni le lyrisme ni l’éloquence de notre préopinant Pascal Holenweg mais je vous confirme que c’est effectivement rendre service à Kalvingrad, puisque ce fonds des manifestations permet de financer les saisons de concerts de Kalvingrad entre autres ainsi que des événements ponctuels sur la base d’un projet. Paradoxalement, attribuer une subvention nominale aurait figé le montant alors que potentiellement ils peuvent en avoir plus ou moins besoin en fonction des saisons, de même que d’autres acteurs des musiques actuelles. Ça paraît d’une très bonne intention, je ne peux que féliciter le groupe socialiste de savoir reconnaître des erreurs provisoires qu’on corrige aujourd’hui. Merci beaucoup.

Mis aux voix, l’amendement 17 est accepté par 66 oui contre 7 non (1 abstention).

5. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

6. Interpellations.

Néant.

7. Questions écrites.

Néant.

La présidente. Je vous propose de faire une petite pause d’une demi-heure. Je vous donne rendez-vous à 16 h 55 ici même. Allez vous aérer! Promenez-vous, respirez, faites du yoga, buvez de l’eau...

Séance levée à 16 h 25.

SOMMAIRE

1. Exhortation	4444
2. Communications du Conseil administratif	4444
3. Communications du bureau du Conseil municipal	4444
4. Rapports de majorité et de minorité de la commission des finances et des commissions spécialisées chargées d'examiner le projet de budget 2021 (PR-1415 A/B/C). Suite du deuxième débat	4452
5. Propositions des conseillers municipaux	4489
6. Interpellations	4489
7. Questions écrites	4489

La secrétaire administrative du Conseil municipal:
Marie-Christine Cabussat